

Donner une voix aux

RÉALITÉS ET ASPIRATIONS FRANÇAISES

Rapport d'activité 2025-2026
du Conseil économique, social
et environnemental

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté — Égalité — Fraternité



MAI 2025

RAPPORT D'ACTIVITÉ

*du Conseil
économique, social
et environnemental*

AVRIL 2026

SOMMAIRE

P. 7

Édito du président

P. 8

Le CESE, visage des réalités françaises

P. 20

Grandir en France : quels temps, quels droits, quels horizons ?

P. 38

Précarité : la réalité d'une société fracturée

P. 48

L'économie face au climat : comment mieux concilier prospérité et durabilité ?

P. 58

Un an au cœur des réalités françaises

P. 82

Bilan et compte de résultat

P. 84

Les organisations et membres du CESE



LA SOCIÉTÉ CIVILE ORGANISÉE

est vivante

« Quand on referme un rapport d'activité, on est tenté d'y voir un bilan. Je préfère y lire une promesse.

Une promesse faite à celles et ceux dont les voix traversent ces pages : les acteurs économiques et citoyens qui cherchent à réconcilier croissance, prospérité et durabilité, les jeunes qui grandissent dans un pays qu'ils voudraient plus assuré de son avenir, les hommes et les femmes qui font l'expérience quotidienne de la précarité. Ce sont leurs réalités que le CESE a, cette année encore, placées au cœur de ses travaux.

La première réalité qui a traversé notre année, c'est l'urgence climatique et ses implications économiques. Nous avons engagé une réflexion de fond sur les transitions à conduire, les financements à mobiliser, les chaînes de valeur à transformer, pour une économie qui concilie création de richesse et durabilité. L'écologie n'est pas un horizon lointain, elle est la contrainte stratégique de notre temps, et elle exige que prospérité et durabilité soient conciliées pour devenir les deux faces d'un même projet de société.

Grandir en France n'est pas une expérience uniforme, et c'est notre second point. Les inégalités commencent tôt, elles se logent dans les temps de l'enfant, dans la santé mentale d'une génération fragilisée, dans les failles d'un ascenseur social que nous pouvons réparer ensemble.

La précarité, enfin, n'est pas un accident : elle est le révélateur d'une société encore trop fracturée, où se loger, travailler et se soigner relèvent parfois du combat, où nous appelons en conséquence à une économie plus inclusive.

Face à ces constats, le CESE a concerté, formulé, proposé. Car notre rôle n'est pas seulement de nommer les tensions, il est d'ouvrir les chemins qui permettent de les résorber, en réunissant autour de la même table ceux qui les subissent et ceux qui ont le pouvoir d'agir. Nous l'avons fait notamment en menant un état des lieux approfondi et une analyse de controverses sur les finances publiques, pour aider à comprendre le défi budgétaire auquel notre pays est confronté.

Cette année a également été celle de l'ouverture : vers la jeunesse à travers le Prix de la démocratie, vers nos partenaires internationaux avec la coopération franco-marocaine et l'Erasmus des sociétés civiles, vers les générations futures avec notre réflexion sur la France de 2035 et 2050. Elle a aussi été celle de la laïcité, de la bioéthique, autant de sujets où la société civile organisée a montré sa capacité à s'emparer des questions les plus vives avec rigueur et responsabilité.

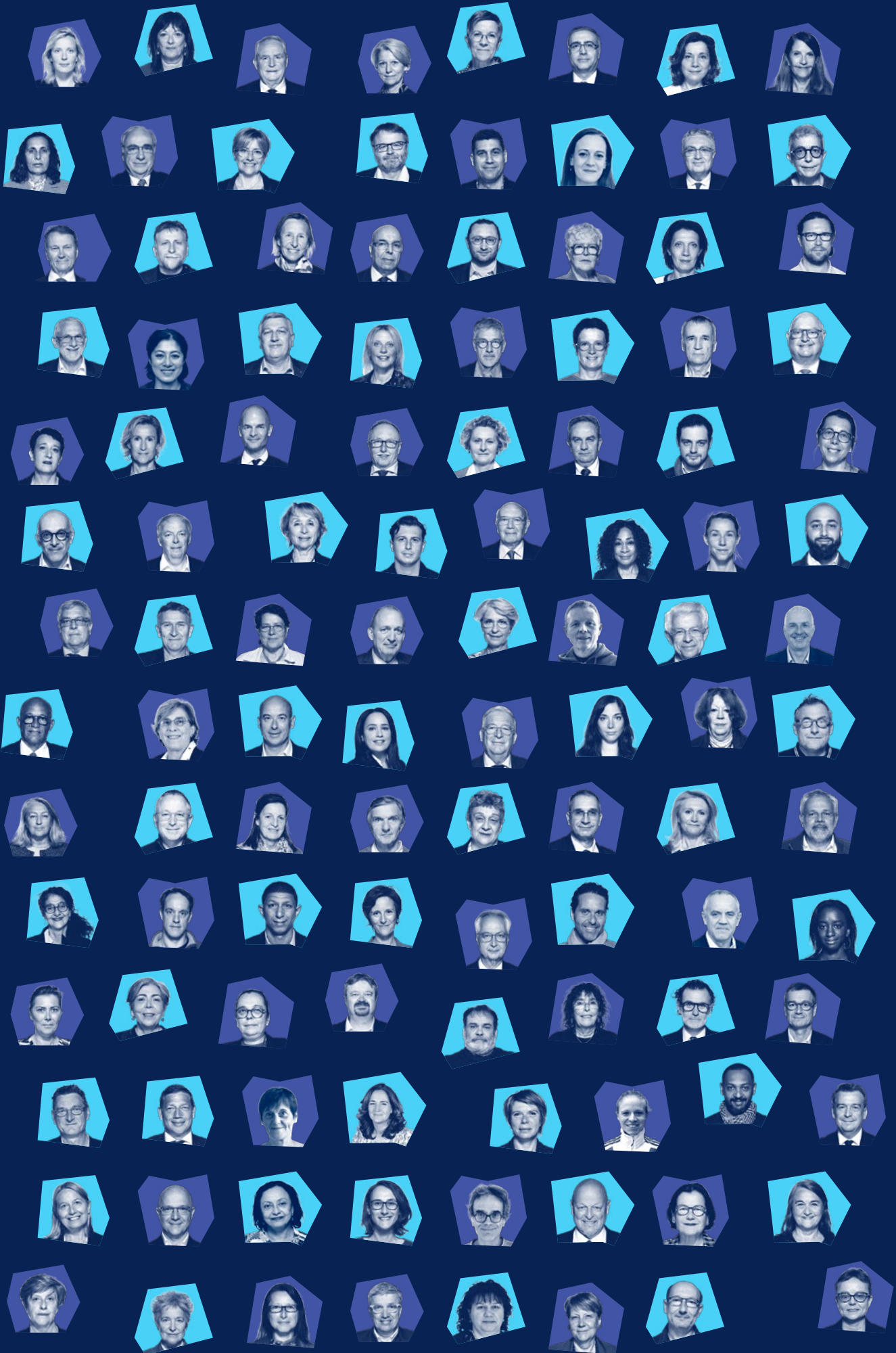
Au seuil de la clôture de cette mandature, je mesure la richesse de ce que nous avons accompli ensemble, conseillers, organisations, citoyens. Le CESE est vivant parce que la société civile organisée est vivante. C'est cette vitalité que je nous invite, collectivement, à préserver et à amplifier. »

Thierry Beaudet
Président du CESE



Le CESE,

VISAGE DES RÉALITÉS FRANÇAISES





DONNER UN ÉCHO AU RÉEL

Un principe fondateur du CESE

La société française est traversée par de nombreuses réalités sociales, économiques, environnementales et territoriales qui coexistent, se croisent et parfois s'opposent.

Au CESE, notre rôle est de faire dialoguer ces réalités, de les confronter et de les mettre en perspective.

Un choix exigeant, fondé sur la conviction que les transitions à mener ne peuvent aboutir sans relier les réalités qu'elles impliquent.

Le CESE incarne ainsi un espace où la société s'exprime dans toute sa complexité, et où les réalités de millions de Français se rencontrent pour nourrir des propositions utiles à l'intérêt général.

Nous partons ainsi de la diversité des situations vécues pour construire une compréhension plus juste des enjeux collectifs. Dans un pays marqué par la fragmentation du débat public et la montée des tensions,

nous faisons le choix du dialogue structuré, du compromis construit et du temps long.

Telle est la mission que nous portons :
donner un visage et une voix aux réalités du pays pour mieux éclairer la décision publique.

UN MIROIR DE LA SOCIÉTÉ

La composition du CESE



Le CESE est à l'image de la société française : multiple, diverse, traversée par des réalités contrastées.

Ses 175 membres reflètent les grandes forces qui structurent la vie collective et assurent les fonctions vitales de notre pays.

Ces organisations représentent collectivement plusieurs dizaines de millions de personnes.

👉 Elles donnent au CESE une assise unique dans le paysage institutionnel : celle d'une assemblée qui ne parle pas au nom de la société, mais à partir d'elle.

La diversité : force démocratique du CESE

Cette pluralité de profils, d'âges, de parcours et de territoires n'est pas un obstacle. Elle est le cœur même du fonctionnement du CESE.

Les voix qui s'y expriment sont parfois divergentes et portent des intérêts différents. Mais toutes partagent un ancrage commun : celui du terrain, du vécu, de l'expérience concrète.

👉 Le CESE agit ainsi comme un miroir structuré de la société française, capable de refléter ses tensions autant que sa capacité à dialoguer et à construire collectivement.



Le monde agricole

garant de notre souveraineté alimentaire et de l'équilibre des territoires.



Le tissu associatif

véritable ciment social, au plus près des solidarités, de l'engagement citoyen et des fragilités.



Les acteurs de l'environnement

engagés dans la protection de la biodiversité et des conditions de vie humaines.



Les professionnels de la santé et du soin

engagés dans la protection des personnes et le fonctionnement du système de santé.



Les organisations syndicales de salariés, d'employeurs et de la fonction publique

pilliers du dialogue social et de la défense de l'intérêt général.



Les entreprises, artisans et organisations de l'Économie sociale et solidaire

créateurs de richesses, d'emplois et d'innovation.



Les acteurs de l'éducation, de la recherche et de la transmission

qui forment, accompagnent et éclairent les trajectoires individuelles et collectives.

UNE APPROCHE DÉMOCRATIQUE UNIQUE

La méthode du CESE

Au CESE, nous adoptons une posture claire : celle du dialogue, de la recherche du consensus et du temps long.

Dans un débat public marqué par l'urgence, la polarisation et les positions figées, nous affirmons une autre manière de travailler et de débattre. Une méthode fondée sur l'écoute des points de vue, la confrontation argumentée, l'égalité de la parole et la construction progressive de propositions partagées.

Ce choix n'est ni une neutralité, ni un renoncement.

Il est une exigence démocratique : prendre le temps de comprendre les réalités vécues, de mesurer les effets des politiques publiques, et de rechercher des équilibres durables entre des intérêts parfois divergents.



Le CESE ne cherche pas à trancher à la place des décideurs.

Il s'agit de poser les conditions d'un débat éclairé, fondé sur le réel, pour permettre des décisions mieux acceptées, plus robustes et plus efficaces.

C'est en cela que notre méthode fonde notre rôle démocratique :

faire du dialogue et du consensus des leviers d'action publique sur le long terme.



LES CLÉS POUR COMPRENDRE

Comment le CESE travaille-t-il concrètement ?
Une méthode structurée, ancrée dans les réalités du terrain.

1

Saisir un sujet de société

Le CESE est saisi par le Gouvernement, l'Assemblée nationale, le Sénat ou par voie de pétition citoyenne. Il peut également s'autosaisir de sujets majeurs pour la société.

2

Écouter et documenter

Les commissions de travail mènent des auditions d'experts, de chercheurs, d'acteurs économiques et sociaux, et de personnes directement concernées. Elles s'appuient sur des données objectivées et des contributions écrites.

4

Associer les citoyens

La participation citoyenne est pleinement associée aux travaux : conventions citoyennes, consultations en ligne, journées délibératives, ateliers relais avec des partenaires de terrain, intégration directe de citoyennes et citoyens dans certaines commissions.

3

Aller au plus près du terrain

Le CESE organise des déplacements sur le terrain et des dispositifs dits « Aller vers », afin de recueillir la parole là où les réalités se vivent : dans les territoires, les entreprises, les associations, les services publics. Il s'appuie également sur le réseau des CESER et des Conseils de développement (CoDev), qui permettent de faire remonter l'expertise d'usage et les diagnostics issus des territoires.

5

Mettre en débat et construire le consensus

Les échanges entre membres permettent d'identifier les points de désaccord, mais aussi les zones de convergence. Sur les sujets complexes, le CESE mobilise des outils spécifiques, comme l'analyse de controverses, pour clarifier les termes du débat avant toute prise de position.

6

Formuler des avis utiles à la décision publique

Les travaux aboutissent à des avis, études ou résolutions, adoptés collectivement, qui éclairent les pouvoirs publics en donnant un visage clair et structuré aux réalités du pays.

LES MISSIONS DU CESE



Évaluer les politiques publiques

Au CESE, nous évaluons les politiques publiques dans la durée et dans toute leur complexité.

Nous analysons les choix publics à l'aune de leurs effets économiques, sociaux et environnementaux, en dépassant les lectures conjoncturelles. Cette mission vise à objectiver les débats, à mettre en lumière les marges de manœuvre réelles et à éclairer les décisions futures.

Éclairer les pouvoirs publics

Au CESE, nous éclairons l'action publique à partir des réalités vécues.

Notre rôle est d'analyser les situations concrètes, d'identifier les angles morts des politiques publiques et de formuler des préconisations opérationnelles, fondées sur les droits, l'expérience du terrain et l'intérêt général. Nous intervenons en amont du débat législatif pour en renforcer la qualité et la pertinence.

➤ LE CAS CONCRET

Une méthode d'analyse face à un sujet controversé : les finances publiques

En février 2026, le CESE a adopté l'étude *Finances publiques : état des lieux et analyse de controverses*. Face à un contexte de croissance atone, d'endettement élevé et de besoins d'investissements majeurs — notamment pour la transition écologique —, cette étude propose une approche globale et de long terme des finances publiques. Structurée autour de six grandes questions de controverse (dette, dépenses publiques, fiscalité, financement de la protection sociale, transition écologique, contraintes internationales), elle vise à objectiver les arguments en présence et à éclairer les choix publics dans un débat particulièrement sensible.

➤ LE CAS CONCRET

Quand une préconisation devient une avancée législative

En décembre 2025, l'Assemblée nationale a voté une proposition de loi garantissant l'assistance systématique d'un avocat aux enfants placés à l'Aide sociale à l'enfance, une avancée majeure pour la protection de leurs droits. Cette mesure fait directement écho à la préconisation n° 13 de l'avis du CESE *La protection de l'enfance est en danger* adopté en octobre 2024, qui appelait à garantir l'information et la défense effective des droits des enfants protégés par la désignation d'un avocat spécialisé. Un exemple, parmi tant d'autres, qui illustre la capacité du CESE à nourrir concrètement le travail législatif.



Organiser la participation citoyenne

Au CESE, nous faisons de la participation citoyenne un levier démocratique à part entière.

Conventions citoyennes, consultations, panels ou dispositifs délibératifs : nous développons des formats variés de participation, intégrés à nos travaux. Ces démarches permettent de faire émerger des constats partagés, de confronter les points de vue et de nourrir les avis rendus par une parole citoyenne directement issue du terrain, au plus près des réalités vécues.

➤ LE CAS CONCRET

Une démarche inédite avec un panel de jeunes sur la santé mentale

Sur la question de la santé mentale des jeunes, le CESE a mis en place un dispositif de participation citoyenne original et structuré, associant 20 jeunes âgés de 12 à 18 ans, issus de divers territoires et parcours. Réunis au printemps 2025 lors de deux séquences de travail, ces jeunes ont d'abord identifié les facteurs influençant leur bien-être psychologique, puis formulé des constats et des propositions à partir de leurs vécus. Leur rapport, co-construit au CESE et rendu en mai 2025, a contribué directement à alimenter les réflexions de l'avis du CESE sur la santé mentale des jeunes, en mettant en lumière des besoins concrets, exprimés par ceux qui sont directement concernés. Une démarche qui illustre la capacité du CESE à intégrer des voix citoyennes dans la construction des politiques publiques, au-delà des seuls acteurs institutionnels ou experts.



Dialoguer à toutes les échelles

Au CESE, nous entretenons le dialogue avec tous les territoires, du local à l'international.

Parce que les grandes transitions se jouent à toutes les échelles, nous entretenons des relations étroites avec nos homologues territoriaux comme avec des institutions consultatives étrangères. Ces coopérations permettent de croiser les expériences, d'enrichir les analyses et de renforcer le rôle des assemblées consultatives dans l'éclairage des politiques publiques.

➤ LE CAS CONCRET

Une coopération renforcée avec le CESE marocain

Suite à l'accord de coopération signé entre le CESE français et le CESE marocain en juillet 2024, les deux institutions ont concrétisé leur association par une troisième réunion de travail conjointe. Un échange qui vise à approfondir les réflexions communes sur des enjeux économiques, sociaux et environnementaux partagés, et à renforcer le rôle des institutions consultatives dans l'éclairage des politiques publiques à l'échelle internationale.

RESSOURCES ET FONCTIONNEMENT

Transparence et responsabilité



1

AUDIT
DES COMPTES
CHAQUE ANNÉE

0

CRÉDIT DE
L'ÉTAT POUR LES
INVESTISSEMENTS

Le budget du Conseil économique, social et environnemental est voté chaque année par le Parlement, dans le cadre de la loi de finances, au titre de la mission « Conseil et contrôle de l'État ».

Le CESE dispose d'un régime administratif et financier *sui generis*. Sans être autorité publique au même titre que l'Assemblée nationale ou le Sénat, le CESE bénéficie d'une autonomie supérieure à celle d'une administration de l'État, prévue dans ses textes fondateurs. Comme dans les assemblées, les questeurs jouent un rôle central. Ils visent l'ensemble des dépenses, élaborent la proposition de budget et approuvent les comptes.

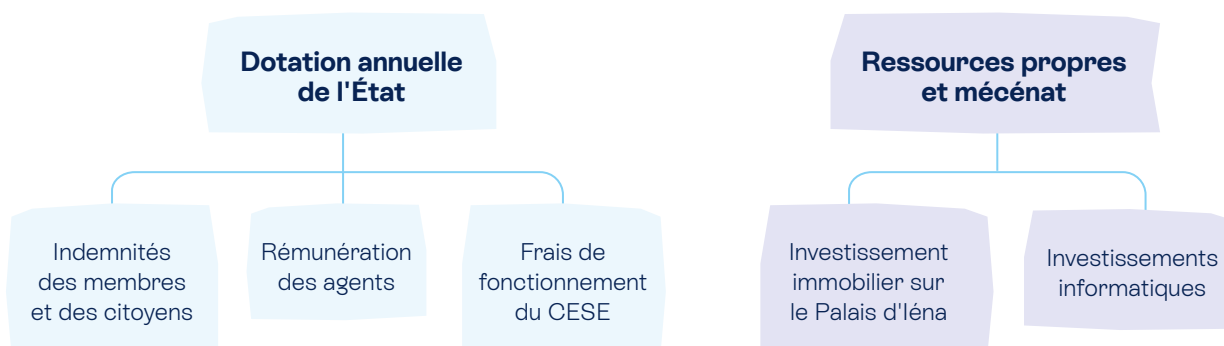
Le CESE établit chaque année ses comptes qui font l'objet d'un audit annuel, comparable à une certification des comptes, mené par un magistrat de la Cour des comptes, assisté de commissaires aux comptes indépendants. Ces comptes sont disponibles sur le site internet du CESE.

Autre spécificité, le CESE ne perçoit aucun crédit de l'État pour ses investissements, et notamment pour l'entretien lourd et la rénovation du Palais d'Iéna, dont les coûts sont financés sur ses recettes propres (redevance d'occupation, mécénat).

Le modèle du CESE est vertueux.

La dotation de l'État sert à financer le fonctionnement courant de l'institution. 70 % sont dédiés aux frais de personnel, indemnités des membres, indemnités des citoyens et du collège de déontologie et 30 % au fonctionnement (transports des membres, dotation des groupes, maintenance informatique, maintenance immobilière, restauration, communication institutionnelle, fluides...)

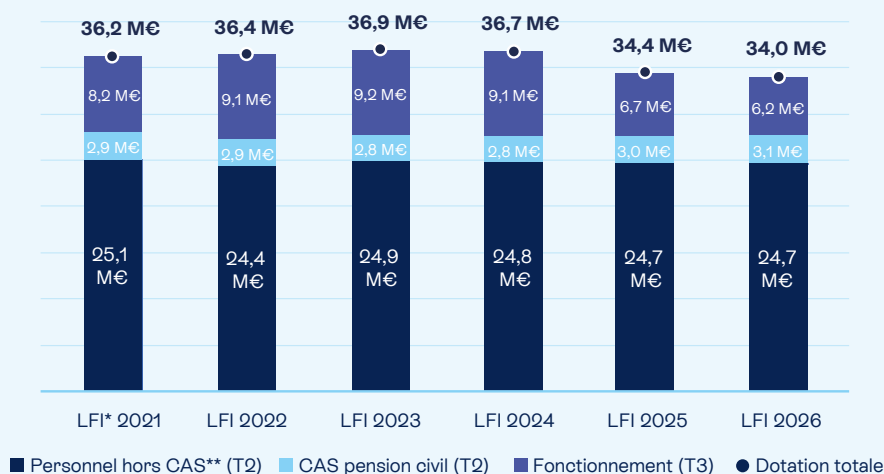
Les recettes propres (redevances d'occupation du Palais, mécénat) financent quant à elles l'intégralité du programme pluriannuel d'investissement du CESE (immobilier et informatique).



Dans un contexte de forte inflation (15 % depuis 2021), le budget du CESE est maîtrisé.

Sur la mandature, il a même fortement diminué, passant de 36,2 M€ en 2021 à 34 M€ en 2026. Ce cas de figure est unique parmi les institutions auxquelles le CESE peut être comparé (Assemblée nationale, Sénat, Cour des comptes, Conseil d'État).

Évolution de la dotation du CESE au cours de la mandature

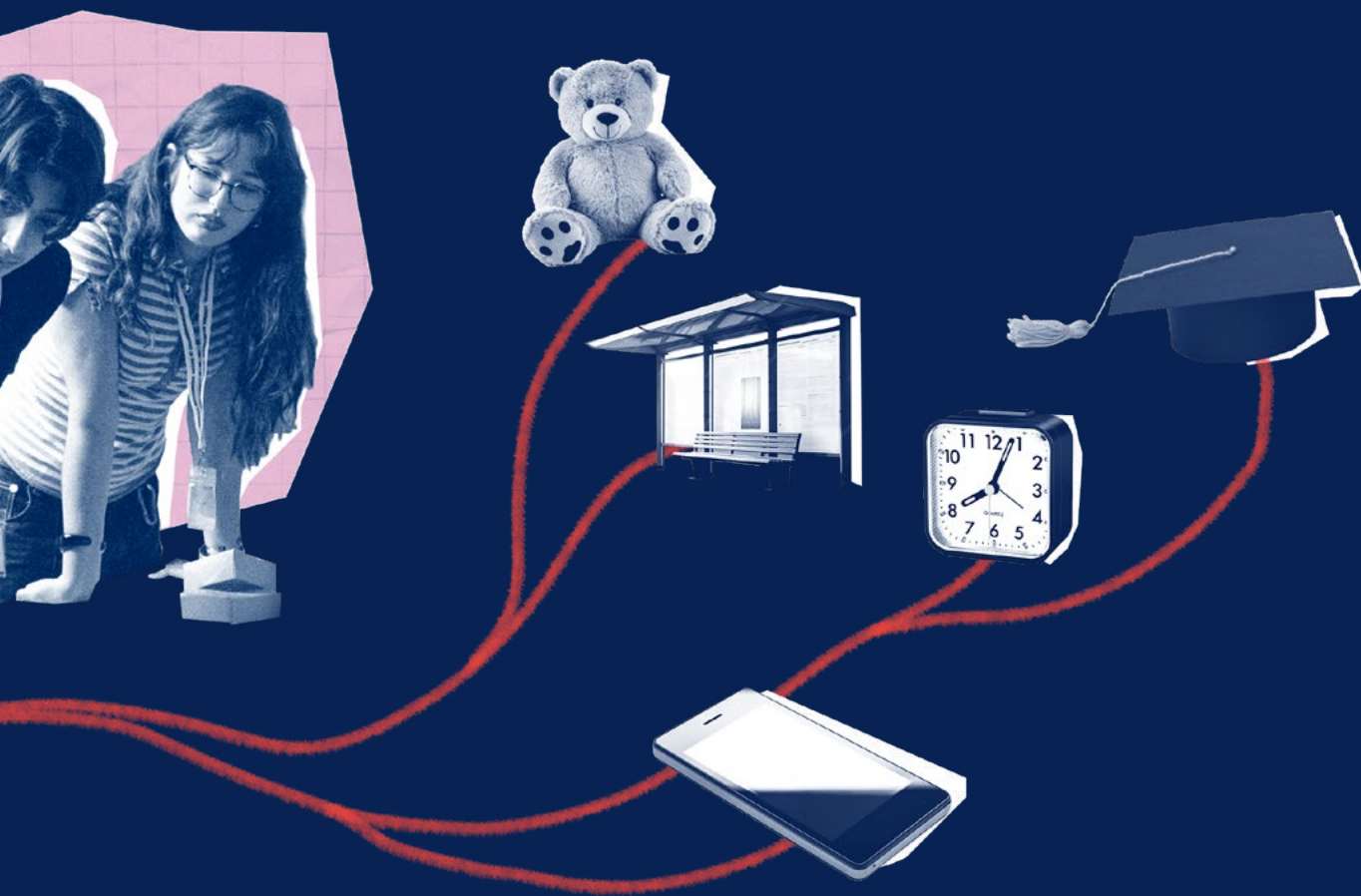


*Loi de finances initiale. ** Compte d'affectation spéciale
Données à périmètre constant, hors financement de la Caisse de retraite du CESE.



GRANDIR **EN FRANCE**

*Quels temps, quels droits,
quels horizons ?*



Grandir en France aujourd'hui n'est pas une expérience uniforme.

C'est vivre des temps parfois disjoints, affronter des pressions précoces, composer avec des inégalités qui se creusent dès l'enfance et se prolongent jusqu'aux études supérieures.

En 2025/2026, la jeunesse s'est imposée comme un fil conducteur majeur des travaux du CESE, révélant combien les conditions de croissance, de santé et d'apprentissage déterminent les trajectoires individuelles et collectives.

À travers ce dossier, le CESE propose une lecture globale des défis auxquels sont confrontés les enfants, les adolescents et les étudiants : organisation des temps de vie, santé mentale, accès à l'enseignement supérieur.

Trois angles complémentaires pour porter une conviction forte : investir dans la jeunesse, c'est préparer l'avenir du pays, à condition de partir des réalités vécues et de leur donner toute leur place dans le paysage démocratique.

LES TEMPS DE L'ENFANT

*Pourquoi faut-il en faire
une priorité nationale ?*



En France, les enfants ne manquent pas de temps. Ils manquent de temps pensé pour eux.

Temps scolaire, temps familial, temps périscolaire, temps numérique, temps de repos : ces séquences structurent leur quotidien, mais sans véritable cohérence d'ensemble. Cette fragmentation des temps de vie n'est pas anodine. Elle pèse sur le développement des enfants, accentue les inégalités sociales et territoriales, et fragilise l'effectivité de leurs droits.

À travers les travaux menés en 2025/2026, le CESE affirme que l'organisation des temps de l'enfant doit devenir un enjeu national majeur, au croisement de la santé, de l'éducation, de la justice sociale et de la démocratie.

La question n'est plus seulement de mieux organiser les agendas, mais de repenser collectivement ce que signifie grandir dans notre société.

- 10 % à - 15 %

La diminution des performances cognitives engendrée par des rythmes scolaires inadaptés

Source : Coralie Martin, Rodolphe Charles, Amandine E. Rey, « Déficit en sommeil de l'enfant scolarisé », article de revue, 2018



Quand les rythmes de vie deviennent une question démocratique : l'apport de la Convention citoyenne sur les temps de l'enfant

La Convention citoyenne sur les temps de l'enfant (CCTE), organisée par le CESE entre juin et novembre 2025, a mis au jour une réalité largement partagée, mais trop rarement traitée de manière globale : les enfants évoluent dans un enchevêtrement de temps conçus principalement à partir des contraintes des adultes et des institutions.

En réunissant 133 citoyennes et citoyens tirés au sort, le CESE a fait le choix d'un regard transversal, capable de dépasser les cloisonnements habituels entre éducation, famille, loisirs, numérique ou santé. Les travaux de la Convention montrent que la désynchronisation des temps — journées surchargées, repos insuffisant, pression scolaire, surexposition aux écrans, inégalités d'accès aux activités éducatives — affecte profondément le bien-être des enfants et leur capacité à se construire sereinement.

Ce que révèle la Convention, c'est aussi l'ampleur des inégalités. Selon le territoire, la situation sociale ou le cadre familial, les enfants n'ont pas accès aux mêmes temps de qualité. Là où certains bénéficient d'un équilibre entre apprentissages, repos et loisirs, d'autres subissent des rythmes contraints, discontinus, parfois épuisants. Le temps devient ainsi un facteur de reproduction des inégalités dès l'enfance.



« Cette Convention citoyenne montre que les politiques publiques peuvent se construire différemment, avec les premiers concernés. »

KENZA OCCANSEY, président du comité de gouvernance de la Convention citoyenne



1 ADOLESCENT SUR 4

est en dette de sommeil
et 1 sur 5 présente
une insomnie chronique

Source : *Le sommeil des jeunes franciliens à l'ère du numérique. Un enjeu de santé publique largement sous-estimé*, Observatoire régional de santé – Île-de-France, janvier 2020

Les propositions formulées par les citoyens ne relèvent pas d'ajustements marginaux. Elles amènent à dessiner un changement de regard profond, en envisageant notamment de :

- repenser en profondeur l'organisation scolaire (début des cours à 9 heures au collège et au lycée, allongement de la pause méridienne, création d'espaces dédiés aux devoirs au sein des établissements, révision du calendrier des vacances scolaires) ;
- mieux coordonner les acteurs de l'enfance (création d'un ministère de l'Enfance, généralisation de projets éducatifs de territoire « nouvelle génération ») ;
- réduire les temps de transport des enfants (mise en place d'un plan de mobilité jeunes, développement de modes de transport adaptés aux horaires des enfants) ;
- encadrer les usages numériques et protéger les enfants (éducation théorique et pratique aux usages du numérique à l'école obligatoire, interdiction des réseaux sociaux avant 15 ans) ;
- faire de la parentalité un pilier de la politique de l'enfance (création d'un véritable droit de la parentalité, accompagnement et soutien des parents pour subvenir, à tous les âges, aux besoins fondamentaux des enfants).

« La question de moyens relève d'un choix politique. Soit on décide de les mettre sur l'éducation, pour nos enfants, soit on décide de les mettre ailleurs. C'est un choix. »

ALEXIS, citoyen de la Convention citoyenne



👉 Ce travail, mené collectivement et au plus près des réalités citoyennes, permet d'affirmer une ambition claire : remettre l'enfant au centre de l'organisation des temps collectifs, en pensant ensemble les temps scolaires, périscolaires, familiaux et sociaux, et en reconnaissant le temps comme un levier fondamental de justice sociale.

Garantir les droits de l'enfant dans tous les temps de sa vie : la réponse du CESE

L'avis du CESE *Satisfaire les besoins fondamentaux des enfants et garantir leurs droits dans tous les temps et espaces de leur vie quotidienne* prolonge et approfondit ce constat citoyen. Il affirme une idée structurante : les droits de l'enfant ne peuvent être effectifs que si l'ensemble de ses temps de vie est cohérent et protecteur.

Trop souvent, les politiques publiques abordent l'enfant par fragments : l'élève à l'école, l'usager d'un service périscolaire, le membre d'une famille. Cette approche morcelée empêche de répondre à ses besoins fondamentaux — repos, sécurité, santé, relations sociales, accès à la culture — et conduit à des ruptures dans son parcours quotidien.

Le CESE souligne ainsi que l'organisation actuelle des temps contribue à une fatigue généralisée, à une pression accrue sur les enfants et leurs familles, et à une perte de repères. Ces déséquilibres ne sont pas seulement individuels : ils traduisent une gouvernance éclatée des politiques de l'enfance, peu lisible et insuffisamment coordonnée.

👉 Face à ce constat, le CESE appelle à un changement de paradigme. Il ne s'agit plus de juxtaposer des dispositifs, mais de penser une politique globale des temps de l'enfant, fondée sur ses droits et ses besoins réels. Les recommandations formulées visent à mieux coordonner les acteurs, à intégrer systématiquement l'intérêt de l'enfant dans les décisions publiques et à appréhender le temps comme un déterminant essentiel de l'égalité des chances.



LES CLÉS POUR COMPRENDRE

Ce que dit la chronobiologie sur les temps de l'enfant

La chronobiologie, qui étudie les rythmes biologiques, montre un décalage net entre les besoins des enfants et l'organisation actuelle du temps scolaire.

Des débuts de journée trop précoces

Les chronobiologistes s'accordent pour dire que les cours ne devraient pas commencer avant 9 h au collège et au lycée. À l'adolescence, le sommeil se décale naturellement : entre 8 h et 9 h, la vigilance est encore faible, alors que les capacités de concentration sont optimales à partir de 9 h 30.

Des rythmes trop denses

Des journées longues et peu ponctuées de pauses nuisent à l'attention et à l'efficacité des apprentissages. L'alternance entre temps de concentration et temps de récupération est essentielle. Des rythmes inadaptés peuvent entraîner une baisse de 10 à 15 % des performances cognitives.

Des ruptures de rythme préjudiciables

La semaine scolaire sur quatre jours est jugée incompatible avec les rythmes biologiques des enfants. De même, des périodes de cours trop longues sans repos suffisant fragilisent leur équilibre.

Des rythmes à adapter aux territoires

Les rythmes biologiques varient selon les contextes climatiques et environnementaux. Dans les Outre-mer, des adaptations des calendriers et des organisations scolaires sont nécessaires pour préserver le bien-être des enfants.

👉 Respecter les rythmes biologiques, c'est créer les conditions du bien-être, de la santé mentale et de la réussite des enfants.

SANTÉ MENTALE MENACÉE

Une génération fragilisée



La santé mentale des enfants et des jeunes n'est plus une question marginale, ni un sujet réservé au champ médical.

Elle est devenue un déterminant central de la réussite scolaire, de l'insertion sociale, de l'autonomie et de l'avenir collectif.

Les signaux d'alerte sont désormais massifs, persistants, documentés. Ils traversent tous les milieux sociaux, tous les territoires, tous les âges.

C'est pourquoi tout au long de l'année 2025/2026, le CESE a mené des travaux pour tenter de comprendre les enjeux liés à la santé mentale des jeunes en France. Le constat est sans appel : la dégradation de l'état mental des jeunes n'est pas une fatalité individuelle, mais le symptôme d'un environnement devenu fragilisant.

La réponse ne peut donc être uniquement thérapeutique. Elle doit être politique, systémique et collective.

+ 60 %

L'augmentation du nombre de jeunes sous antidépresseurs entre 2013 et 2023.

Source : rapport « Charges et Produits pour 2025 » de l'Assurance maladie



Une alerte majeure : quand le mal-être devient structurel

Avec l'avis *La santé mentale et le bien-être des enfants et des jeunes : un enjeu de société*, le CESE tire un signal d'alarme sans ambiguïté.

Les données disponibles montrent une situation paradoxale : si une majorité de jeunes se déclarent en bonne santé globale, les troubles anxieux, les symptômes dépressifs et les pensées suicidaires progressent fortement, en particulier à l'adolescence et chez les jeunes adultes.

Cette tension révèle une réalité profonde : le mal-être des jeunes n'est pas toujours visible, ni exprimé. Une grande partie d'entre eux ne parlent à personne de leurs difficultés, même lorsqu'elles affectent leur sommeil, leur concentration, leur estime de soi ou leur rapport à l'avenir. L'école, censée être un lieu de protection et d'émancipation, devient pour certains une source d'angoisse permanente, tandis que les écrans et les réseaux sociaux amplifient les phénomènes de comparaison, d'exposition et de cyberviolence.

Le CESE souligne également le poids déterminant des inégalités sociales. Les enfants et les jeunes vivant dans des contextes de précarité sont nettement plus exposés aux troubles psychiques, confirmant que la santé mentale est profondément liée aux conditions de vie, d'accès aux soins, de logement, d'éducation et de sécurité.

👉 Face à ces constats, le CESE refuse toute lecture réductrice ou culpabilisante. La santé mentale ne peut être abordée comme une faiblesse individuelle. Elle doit être reconnue comme un enjeu de société à part entière, révélateur de nos modes de vie, de nos organisations collectives et de nos priorités politiques.



« *Il s'agit d'intégrer le bien-être dans toutes les politiques publiques.* »

HELNO EYRIEY, rapporteur de l'avis
La santé mentale et le bien-être des enfants et des jeunes : un enjeu de société

Agir en amont : faire de la prévention et de l'accompagnement une priorité

Parmi les jeunes
ayant déclaré se sentir mal,

7 JEUNES SUR 10

disent n'en avoir **parlé à personne**.

L'avis du CESE trace des orientations claires : répondre à la crise de la santé mentale des jeunes suppose de changer d'échelle et de méthode.

Il appelle d'abord à renforcer la prévention et le repérage précoce, dès l'enfance. Trop souvent, les premiers signes de mal-être sont ignorés ou minimisés, faute de formation, de temps ou de coordination entre les acteurs. Le CESE plaide pour une mobilisation renforcée de l'école, des structures de jeunesse, du monde associatif et des professionnels de santé, afin de repérer plus tôt et d'agir avant que les difficultés ne s'installent durablement.

L'amélioration de l'accès aux soins constitue un autre axe central. Dans son avis, le CESE souligne la nécessité de développer une offre de soins graduée, lisible et accessible sur l'ensemble du territoire, en particulier pour les publics les plus fragiles. Mais il insiste aussi sur un point fondamental : soigner ne suffit pas. L'accompagnement doit intégrer toutes les dimensions de la vie des jeunes – scolarité, orientation, logement, insertion, relations sociales – pour éviter les ruptures de parcours.

👉 Enfin, le CESE rappelle que **lutter contre la stigmatisation reste un levier majeur. Tant que la santé mentale sera associée à la honte ou à la faiblesse, de nombreux jeunes continueront à taire leur souffrance. Changer le regard collectif est une condition indispensable pour permettre l'accès à l'aide et au soutien.**



Présentation du rapport des jeunes lors de la plénière d'adoption de l'avis le 14 octobre 2025.

Faire place à la parole des jeunes : une expertise vécue

Pour construire cet avis, le CESE a fait un choix fort : confier une partie de l'analyse aux premiers concernés.

Un panel de 20 jeunes âgés de 12 à 18 ans, venant de tous types de territoires (urbain, péri-urbain, rural), a été associé aux travaux. Mis en place en partenariat avec le collectif d'associations « La dynamique pour les droits des enfants », ce dispositif inédit de participation citoyenne a permis aux jeunes de partager leurs expériences, leurs inquiétudes, mais aussi leurs attentes vis-à-vis des institutions. Leur contribution a permis de mettre en lumière des réalités souvent invisibles dans les débats publics : la pression scolaire, le sentiment d'isolement, la difficulté à demander de l'aide, le manque de lieux d'écoute adaptés.

Cette parole n'a pas été recueillie à titre illustratif. Elle a nourri les constats et orienté les recommandations du CESE. Elle rappelle une évidence trop souvent oubliée : les jeunes sont experts de ce qu'ils vivent. Les associer aux décisions qui les concernent est une condition essentielle pour construire des politiques publiques pertinentes et efficaces.



« Ils ont imaginé des solutions et attendent de nous, conseillères et conseillers du CESE, mais aussi et surtout des décideurs qu'ils les écoutent et tiennent compte de leurs messages. »

DANIÈLE JOURDAIN-MENNINGER, présidente
de la commission Affaires sociales et Santé du CESE



LES CLÉS POUR COMPRENDRE

Les facteurs qui influencent la santé mentale


La santé mentale n'est pas seulement une affaire individuelle. Elle se situe sur un continuum, du bien-être au mal-être, et évolue en fonction de multiples facteurs.

Des facteurs individuels

Personnalité, estime de soi, capacité à gérer ses émotions, événements de vie marquants (séparations, deuils, violences).

Des facteurs sociaux et environnementaux

Conditions de vie, précarité, accès à l'éducation et aux soins, pression scolaire, exposition aux écrans, discriminations, sentiment d'insécurité, inquiétudes liées à l'avenir et à l'état du monde.

 Agir sur la santé mentale des jeunes, c'est donc agir sur leur environnement de vie, pas seulement sur les symptômes.

LA PAROLE À...

Louise GESLAIN

— Participe au panel de jeunes sur la santé mentale

Déplacer le regard

Lorsque Louise rejoint le panel sur la santé mentale des jeunes, sa démarche est d'abord guidée par la curiosité. Elle connaît le CESE à travers la Convention citoyenne pour le climat et souhaite comprendre le rôle de cette institution. Et si elle ne se sent pas directement concernée par le sujet de la santé mentale, elle en perçoit néanmoins les limites dans le débat public, souvent focalisé sur quelques causes visibles.

« J'avais envie de découvrir le CESE et de comprendre comment cette institution fonctionne. Sur la santé mentale, j'avais l'impression qu'on réduisait beaucoup le sujet au harcèlement et aux réseaux sociaux. Ce sont des facteurs importants, mais il est très réducteur de ne l'envisager que par ce prisme. À travers cette expérience, j'ai réalisé que les déterminants étaient beaucoup plus larges : discriminations, pressions sociales, inégalités... En réalité, on parle beaucoup des symptômes, mais moins des causes. Or, dissocier les discriminations de la santé mentale reviendrait à invisibiliser une partie du problème. »

Un espace de parole libre et bienveillant

Participer à un panel sur un sujet aussi sensible suscite d'abord une appréhension : en s'y rendant, Louise ne sait pas à quels témoignages elle sera confrontée. Mais très vite, le cadre rassure : petit groupe, écoute attentive, liberté d'expression totale.



« J'avais peur que recevoir ces témoignages soit difficile émotionnellement, mais j'ai rapidement compris que nous n'étions pas là uniquement pour raconter nos vécus personnels : il s'agissait avant tout de réfléchir collectivement. De plus, nous n'avons jamais été aiguillés sur la manière d'explorer le sujet : on nous a laissé une liberté totale. Ça change tout ! Les jeunes sont souvent considérés comme n'ayant pas voix au chapitre, alors que les décisions prises aujourd'hui façonnent directement notre avenir. Ne pas les écouter serait un non-sens. »

Sortir du silence et de la passivité

Au fil des échanges, un message commun émerge : lever le silence autour de la santé mentale est une nécessité. Pour Louise, l'expérience transforme aussi

son regard personnel. Elle prend conscience de la diversité des vécus et de la nécessité d'une réponse politique à la hauteur des enjeux.

« Il ne faut pas avoir peur de parler de sa santé mentale. La parole libre, apaise, et permet de faire évoluer les choses. Cette expérience m'a rendue plus attentive aux autres, plus tolérante aussi. Surtout, elle nous a fait passer d'un statut passif à un statut actif : en faisant entendre nos voix, on a repris du pouvoir sur un sujet qui nous concerne directement. Mais, aussi enrichissants soient-ils, les dispositifs comme celui-ci ne suffisent pas si les conclusions et les propositions rendues ne deviennent pas une priorité politique. Il est grand temps que les responsables publics s'emparent du sujet pour de vrai. » ■

L'ASCENSEUR SOCIAL À RELANCER

Repenser l'enseignement supérieur



L'enseignement supérieur français porte une promesse forte : celle de l'émancipation par le savoir et de la réduction des inégalités. Mais cette promesse se fissure. Massifié, sous-financé, fragmenté, l'enseignement supérieur peine aujourd'hui à remplir pleinement sa mission. L'accès aux études, la réussite des parcours et les conditions de vie des étudiants restent profondément marqués par l'origine sociale, le territoire et la situation

économique. L'ascenseur social fonctionne de moins en moins, et laisse trop de jeunes sur le palier.

Suite aux travaux réalisés dans le cadre de l'avis *Investir dans l'avenir : rebâtir un service public de l'enseignement supérieur*, le CESE l'affirme : sans un réinvestissement massif et durable, l'enseignement supérieur ne pourra plus jouer son rôle de levier d'égalité et de cohésion sociale.



- 1 MILLIARD D'EUROS

La baisse du budget de l'enseignement supérieur et de la recherche en 2025.

Un modèle à bout de souffle : quand la massification se heurte au sous-financement

L'avis du CESE s'inscrit dans un contexte connu mais désormais critique. Jamais l'enseignement supérieur n'a accueilli autant d'étudiants. Pourtant, cette massification ne s'est pas accompagnée d'un effort budgétaire à la hauteur des besoins. Le résultat est sans appel : des établissements sous tension, des conditions d'études dégradées et des inégalités de réussite persistantes.

Le CESE souligne que les difficultés rencontrées par les étudiants ne se limitent pas aux amphithéâtres surchargés ou au manque de moyens pédagogiques. Elles touchent l'ensemble de leurs conditions de vie : précarité financière, difficultés de logement, fragilités en matière de santé mentale, nécessité de cumuler études et emploi. Ces contraintes pèsent directement sur la réussite académique et favorisent les décrochages.

58 UNIVERSITÉS SUR 70

en France étaient en déficit en 2024, contre 27 en 2023 et 11 en 2022.

Les travaux menés dans le cadre de l'avis, notamment à travers des dispositifs « Aller vers », ont permis de recueillir la parole de celles et ceux qui vivent concrètement cette réalité. Ils mettent en lumière un décalage croissant entre l'ambition affichée d'un enseignement supérieur ouvert à tous et la capacité réelle du système à accueillir, accompagner et faire réussir l'ensemble des étudiants.

Source : « 30 % des universités françaises en déficit en 2023 : un modèle économique à réinventer », L. Mériade, Prof. des universités en sciences de gestion à l'Université Clermont Auvergne et chercheur au ClerMa, octobre 2024

Sortir de l'ajustement, assumer l'investissement

Le CESE défend ainsi une position sans ambiguïté : l'égalité d'accès à l'enseignement supérieur ne peut être dissociée de l'égalité des conditions de réussite.

Tant que les moyens ne seront pas à la hauteur, l'accès à l'université restera formel pour une partie des étudiants, et l'orientation continuera de subir les contraintes de la sélection sociale, territoriale ou économique. L'enseignement supérieur ne peut remplir sa mission que s'il dispose des ressources nécessaires pour accompagner les étudiants dans la durée, depuis l'entrée dans les études jusqu'à l'insertion professionnelle.

L'avis rappelle également que l'investissement dans l'enseignement supérieur ne constitue pas une dépense de confort, mais un investissement stratégique pour l'avenir du pays. Former, accompagner et faire réussir les jeunes générations est une condition essentielle de la compétitivité économique, de la cohésion sociale et de la vitalité démocratique.

👉 Dans ce contexte, le CESE appelle à un véritable choix politique : sortir d'une logique d'ajustement permanent pour assumer un réinvestissement structurel dans le service public de l'enseignement supérieur.



« L'enseignement supérieur n'est pas un secteur comme les autres [...] il n'est pas un marché. Il est un pilier stratégique de l'intérêt général et ne peut être pensé uniquement comme une dépense par le gouvernement. C'est un investissement économique. »

KENZA OCCANSEY, rapporteur de l'avis *Investir dans l'avenir : rebâtir un service public de l'enseignement supérieur*

DU CONSTAT → À L'ACTION

Garantir l'accès et la réussite dans l'enseignement supérieur

Le constat Le sous-financement chronique de l'enseignement supérieur fragilise les conditions d'études, accentue les inégalités sociales et territoriales et limite les capacités d'accompagnement des établissements.

La réponse du CESE Pour permettre à l'enseignement supérieur de remplir pleinement sa mission, le CESE préconise de rehausser progressivement le niveau de financement public de l'enseignement supérieur à 2 % du PIB par an.

Cet investissement vise à :

- améliorer les conditions d'accueil et d'enseignement ;
- renforcer l'accompagnement des étudiants ;
- réduire les inégalités de parcours ;
- et garantir un service public de l'enseignement supérieur à la hauteur des besoins et des ambitions du pays.

👉 Investir dans l'enseignement supérieur, c'est investir dans l'égalité des chances et l'avenir collectif.

POUR UNE DÉMOCRATIE TOURNÉE VERS LA JEUNESSE



Grandir en France aujourd'hui, c'est faire l'expérience précoce de décisions prises sans soi.

Décisions éducatives, sociales, numériques, environnementales : elles structurent le quotidien et l'avenir des enfants et des jeunes, sans que leur parole ne soit toujours entendue, ni prise en compte.

À la lumière des travaux menés par le CESE cette année, une conviction s'impose : il ne peut y avoir de politiques publiques justes, efficaces et durables sans intégrer les réalités vécues par la jeunesse. Redonner une place pleine et entière à la parole des enfants et des jeunes n'est pas un geste symbolique. C'est une nécessité démocratique.



Reconnaître le droit des enfants à participer aux décisions qui les concernent

« Les décisions que nous prenons aujourd'hui façonneront durablement la vie de celles et ceux qui sont aujourd'hui enfants. Habituer les enfants à être écoutés, à voir leur avis pris en compte, c'est semer les graines d'une citoyenneté active, exigeante, confiante. »

C'est par ces mots que Thierry Beaudet, président du CESE, a ouvert, le 26 novembre 2025, l'événement consacré au droit des enfants à participer aux délibérations publiques. Une déclaration qui pose un cadre clair : la participation des enfants et des jeunes ne relève pas de l'exception, mais du droit.

À travers les échanges et les prises de parole, une idée centrale s'est dégagée : les enfants ne sont pas seulement des bénéficiaires de politiques publiques, ils sont des acteurs capables de formuler des analyses, des attentes et des propositions sur les sujets qui traversent leur quotidien. Leur âge n'invalide ni leur lucidité, ni leur capacité de discernement.

Le CESE y a ainsi réaffirmé une position constante : la participation des enfants et des jeunes doit être effective, encadrée, continue et adaptée, et non cantonnée à des consultations ponctuelles ou symboliques. Elle suppose des espaces dédiés, des méthodes adaptées et une reconnaissance institutionnelle claire.

👉 Cette approche rejoint pleinement la déclaration du CESE sur le droit des enfants à participer aux décisions publiques : associer les enfants et les jeunes, c'est améliorer la qualité de la décision publique, en l'ancrant davantage dans le réel, en anticipant ses effets et en renforçant sa légitimité.



« Habituer les enfants à être écoutés, à voir leur avis pris en compte, c'est semer les graines d'une citoyenneté active, exigeante, confiante. »

THIERRY BEAUDET, président du CESE

De la parole à la décision : faire vivre une démocratie plus inclusive

Les travaux du CESE menés tout au long de l'année, qu'il s'agisse de la Convention citoyenne sur les temps de l'enfant ou du panel de jeunes sur la santé mentale, démontrent une chose essentielle : lorsqu'on donne aux jeunes un cadre d'expression structuré, leur parole éclaire puissamment l'action publique.

Ces dispositifs montrent que la participation des jeunes ne se limite pas à l'expression d'un mal-être ou d'une revendication. Elle permet :

- de révéler des angles morts des politiques publiques ;
- de mieux comprendre les effets concrets des décisions sur les parcours de vie ;
- et d'élaborer des propositions ancrées dans l'expérience vécue.

👉 Le CESE défend ainsi une vision exigeante de la participation citoyenne : une participation qui ne se contente pas d'écouter, mais qui intègre réellement la parole recueillie dans la construction des avis et des recommandations. Une participation qui transforme la manière de penser les politiques publiques, plutôt que de les commenter *a posteriori*.

Préparer l'avenir démocratique du pays

Inclure les enfants et les jeunes dans les délibérations publiques, c'est aussi faire un choix pour l'avenir. C'est reconnaître que la démocratie ne se transmet pas uniquement par l'éducation civique, mais par l'expérience concrète de la parole, du débat et de la décision collective.

Dans un contexte marqué par la défiance institutionnelle et la fragmentation du débat public, ouvrir la démocratie à la jeunesse, c'est la renforcer. C'est permettre aux jeunes de se reconnaître dans les décisions prises, d'en comprendre les enjeux et d'y contribuer.

👉 C'est en ce sens que le CESE assume un rôle singulier : celui d'un espace où la société, dans toute sa diversité d'âges et de vécus, peut se dire, se confronter et construire des compromis. En faisant de la participation des enfants et des jeunes un axe structurant de son action, il affirme que la démocratie ne peut être pleinement vivante sans celles et ceux qui en constituent l'avenir.

1979

Lancement du premier Conseil d'enfants, à l'occasion de l'année internationale de l'enfant, marquant la multiplication de dispositifs participatifs pour les enfants et les jeunes.



LA PAROLE À...

Antoine UGUEN

— Citoyen participant à la Convention citoyenne sur les temps de l'enfant (CCTE)

Découvrir un sujet que l'on croyait immuable

Lorsque Antoine est tiré au sort pour intégrer la Convention citoyenne sur les temps de l'enfant, c'est d'abord la surprise qui domine. Il découvre le CESE à cette occasion et prend progressivement la mesure du dispositif. Le sujet des temps de l'enfant, quant à lui, ne lui est pas familier : il comprend qu'il a grandi dans une société où cette question allait de soi.

« Je ne connaissais pas le CESE. J'ai d'abord dû comprendre son rôle avant d'entrer dans le sujet. Par ailleurs, je n'avais jamais vraiment questionné l'organisation des temps de l'enfant. Quelque part, on a grandi avec l'idée que c'était comme ça, qu'il n'y avait pas matière à débat. La Convention m'a permis de mettre des mots sur ce sujet, de le conscientiser. Ce qui paraissait figé est devenu discutable, et ce qui semblait technique est devenu politique. »

Faire l'expérience concrète du débat démocratique

Débattre au Palais d'Iéna, confronter ses idées à celles d'autres citoyens, entendre des points de vue différents : pour Antoine, l'expérience est marquante. Au-delà du cadre institutionnel, c'est la qualité des échanges qui le marque.

« C'était impressionnant, ne serait-ce que parce que le lieu en lui-même est hautement symbolique. Ensuite, on a été très bien préparés et accueillis, ce qui nous a permis



de nous sentir rapidement légitimes. Les échanges, même informels, ont été très enrichissants. Désensvelir le sujet à plusieurs, découvrir d'autres réalités que la sienne... ça oblige à sortir de soi. Et quand le panel de jeunes a pris la parole, ça a été un déclic : entendre les premiers concernés a confirmé que nous avançons dans la bonne direction. Leur parole a réellement influencé les propositions finales. »

Refuser la résignation et la reproduction des schémas

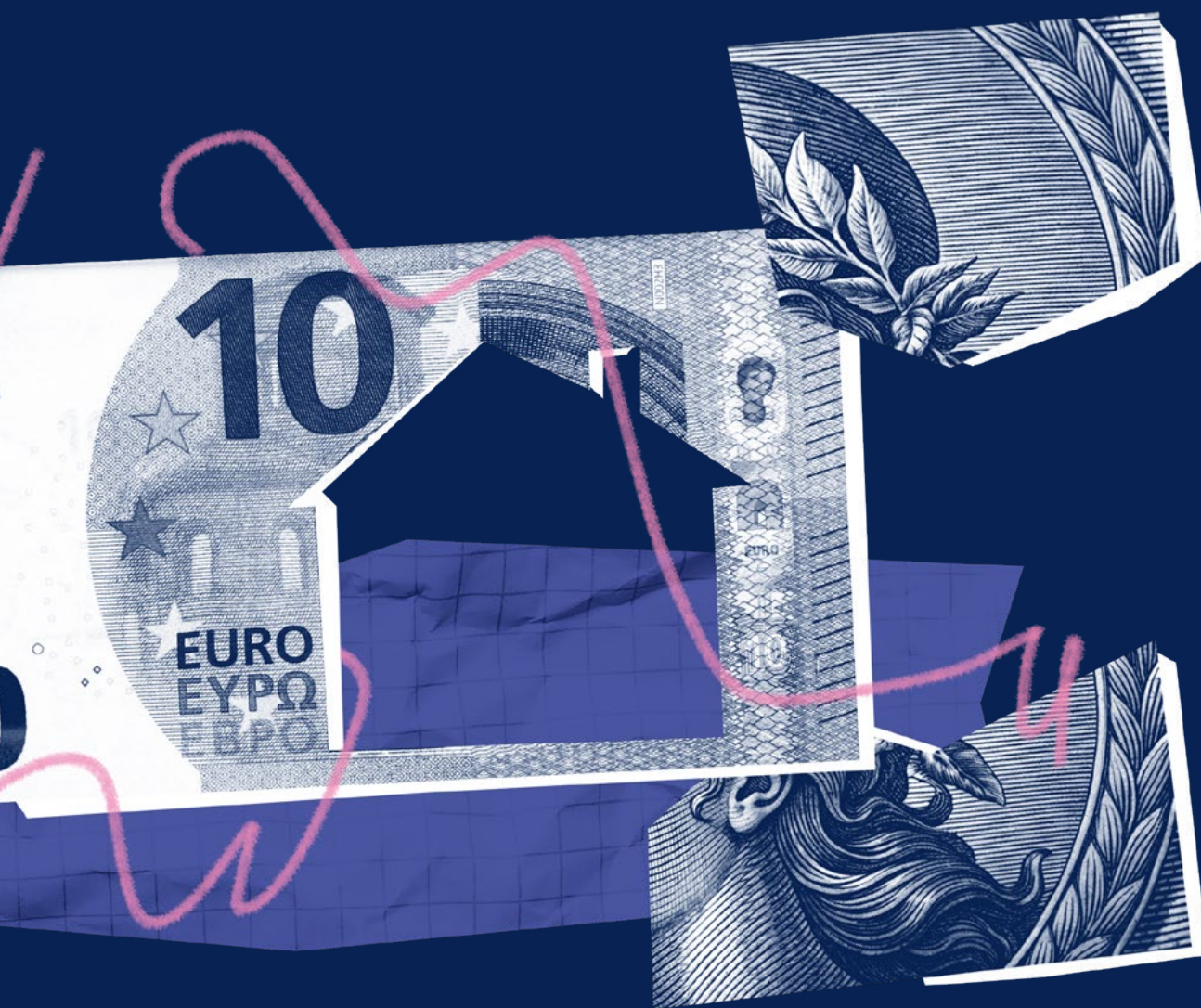
Pour Antoine, l'un des freins majeurs aux évolutions nécessaires tient dans la reproduction des schémas existants. Pourtant, l'expérience de la Convention lui laisse une conviction durable : l'immobilisme n'est pas une fatalité. Une expérience qui a même déplacé ses propres perspectives professionnelles et éclairé son regard sur la participation citoyenne.

« Par habitude ou par peur du changement, on reproduit souvent ce qui existe depuis des décennies. D'une certaine façon, on hésite à remettre en cause ce que l'on a soi-même connu. Mais si je devais résumer la CCTE en un mot, ce serait l'optimisme. Voir que ces dispositifs existent, que des propositions concrètes émergent, ça donne de l'espoir. À ce moment-là, j'étais en fin d'études en gestion de projets solidaires, et cette expérience m'a même donné envie de m'engager, moi aussi, dans la participation citoyenne... mais du côté de l'organisation cette fois ! Alors aujourd'hui, j'aimerais adresser un message aux décideurs : la participation citoyenne fonctionne, et, à ce titre, elle ne devrait pas être perçue comme symbolique. Il faut par ailleurs cesser de dénigrer la jeunesse. Elle a une voix à porter, elle veut reprendre prise sur son présent et sur son avenir — gardons à l'esprit que les jeunes d'aujourd'hui seront les décideurs de demain. » ■



PRÉCARITÉ

*La réalité d'une société
fracturée*



La précarité s'impose aujourd'hui comme une réalité sociale majeure, qui ne touche plus seulement des publics identifiés mais fragilise de nombreux parcours de vie.

Difficultés d'accès au logement, instabilité de l'emploi, affaiblissement des protections sociales : ces fragilités s'additionnent et exposent toujours davantage de personnes à l'insécurité matérielle et sociale.

En 2025/2026, ces enjeux ont traversé de nombreux travaux du CESE, mettant en lumière comment les inégalités sociales, territoriales et économiques minent la promesse républicaine d'égalité.

Dans ce dossier, le CESE cherche ainsi à appréhender la précarité comme le résultat de mécanismes structurels, mais entend également proposer des leviers concrets pour une action publique ambitieuse, solidaire et capable d'enrayer l'engrenage de précarisation.

ÉGALITÉ DES CHANCES

Un mythe qui vacille

L'égalité des chances est au cœur du pacte républicain. Elle fonde la promesse d'une société dans laquelle chacun pourrait, indépendamment de son origine sociale, de son genre ou de son lieu de vie, construire son avenir à armes égales. Or cette promesse vacille.

Le Rapport annuel sur l'état de la France (RAEF) 2025 dresse un constat sans détour : l'égalité des chances n'est plus perçue comme une réalité tangible, mais comme un horizon qui s'éloigne. Dans ce contexte, le CESE refuse de céder à la résignation : il choisit d'éclairer les voies d'un redressement durable, en articulant diagnostic exigeant et propositions concrètes.

Quand la promesse républicaine se heurte au réel

Le Rapport annuel sur l'état de la France constitue l'un des travaux les plus structurants du CESE. Rendu chaque année au Gouvernement et au Parlement, il agit comme un thermomètre social, économique et environnemental, en mesurant l'évolution des fractures qui traversent la société française.

**2 FRANÇAIS
SUR 3**

déclarent avoir été personnellement confrontés à une situation d'**inégalité des chances**.

Et l'édition 2025 révèle un climat de pessimisme inédit : près de trois quarts des Français se disent pessimistes quant à l'avenir du pays, et une part croissante doute désormais de son propre avenir. Cette inquiétude diffuse ne relève pas d'un simple état d'esprit : elle s'ancre dans l'expérience concrète des inégalités.

Car derrière la promesse d'égalité, les trajectoires restent profondément déterminées. Deux Français sur trois déclarent avoir été personnellement

confrontés à une situation d'inégalité des chances, c'est-à-dire à un accès limité à des opportunités offertes à d'autres, pour des raisons indépendantes de leur mérite. Autrement dit, le point de départ continue de peser lourdement sur le point d'arrivée.

Les analyses du RAEF montrent que ces inégalités s'installent tôt et s'accumulent dans le temps : réussite scolaire, accès à l'emploi, niveau de revenu, état de santé demeurent étroitement liés à l'origine sociale, au territoire et au capital économique et culturel. Les femmes, les jeunes et les familles monoparentales y sont particulièrement exposés, révélant des mécanismes structurels persistants.

Dans ce contexte, l'idée même d'une égalité réelle des chances s'effondre : seule une minorité de Français estime aujourd'hui que chacun a les mêmes chances de réussir en France. L'égalité cesse alors d'être un principe vécu pour devenir un discours abstrait, déconnecté du réel.

👉 En donnant à voir ces réalités, le CESE assume pleinement son rôle : mettre en débat ce qui fait tension dans la société, sans atténuer les constats, et sans se satisfaire d'un discours abstrait sur l'égalité.

De l'injustice sociale à la défiance démocratique

Plus préoccupant encore, cette perception d'injustice déborde largement le champ social. Elle s'étend aux politiques publiques elles-mêmes, pourtant censées corriger les inégalités.

Le RAEF 2025 met en évidence une défiance profonde : une large majorité des Français estime que les politiques publiques en matière d'égalité des chances sont inefficaces, voire qu'elles contribuent à creuser les écarts. Ce jugement est encore plus sévère chez celles et ceux qui ont directement vécu des situations de précarité ou dont les ressources ne permettent pas de couvrir les besoins essentiels.

Cette défiance ne traduit pourtant pas un rejet de l'idéal d'égalité. Au contraire, l'éducation demeure, pour une écrasante majorité de citoyens, le levier central de l'égalité des chances. Ce paradoxe est révélateur : l'aspiration reste intacte, mais la confiance dans la capacité collective à la concrétiser s'érode.

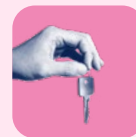
Rouvrir le champ des possibles : la posture du CESE

Si les constats sont brutaux, le CESE refuse pourtant le double écueil du fatalisme et de l'incantation.

Il défend l'idée selon laquelle l'égalité des chances n'est aujourd'hui ni un acquis, ni une chimère hors de portée : elle peut et doit être le résultat de choix politiques, de priorités assumées et de décisions cohérentes inscrites dans le temps long. En objectivant les déterminants sociaux de la réussite, en mettant en lumière les fractures territoriales et en confrontant les politiques publiques à leurs effets réels, le CESE ne se contente pas de décrire ce qui dysfonctionne. Il rend visibles les mécanismes qui fabriquent les inégalités – et, ce faisant, éclaire les leviers permettant de les corriger.

Car les marges d'action existent. Elles résident dans une politique éducative capable de prévenir les ruptures dès l'enfance, dans un monde du travail plus protecteur et plus émancipateur, dans une transition écologique pensée comme un facteur de justice sociale, dans une réduction des inégalités patrimoniales et dans un rééquilibrage territorial garantissant un accès effectif aux droits fondamentaux, partout sur le territoire.

👉 À travers le RAEF, le CESE affirme ainsi une orientation résolument tournée vers l'avenir : lutter contre les inégalités n'est pas un combat abstrait, mais une stratégie globale qui suppose d'agir plus tôt, plus justement et de manière coordonnée. En demandant à replacer la dignité des parcours de vie au cœur de l'action publique, le CESE rappelle qu'il est temps de rouvrir le champ des possibles et de redonner corps à la promesse républicaine d'égalité.



LES CLÉS POUR COMPRENDRE

Le sondage CESE – Ipsos : mesurer le ressenti pour éclairer l'action

🖋 Pourquoi un sondage ?

Le sondage CESE – Ipsos permet de saisir le décalage entre indicateurs socio-économiques et vécu des citoyens, en intégrant la perception de l'injustice et de l'efficacité des politiques publiques.

📄 Une méthodologie rigoureuse

Réalisé auprès d'un échantillon représentatif de la population, le sondage repose sur des critères de sexe, d'âge, de catégorie socio-professionnelle et de territoire, afin de refléter la diversité des situations vécues.

📊 Ce que disent les chiffres-clés

74 % des Français sont pessimistes quant à l'état de la France.

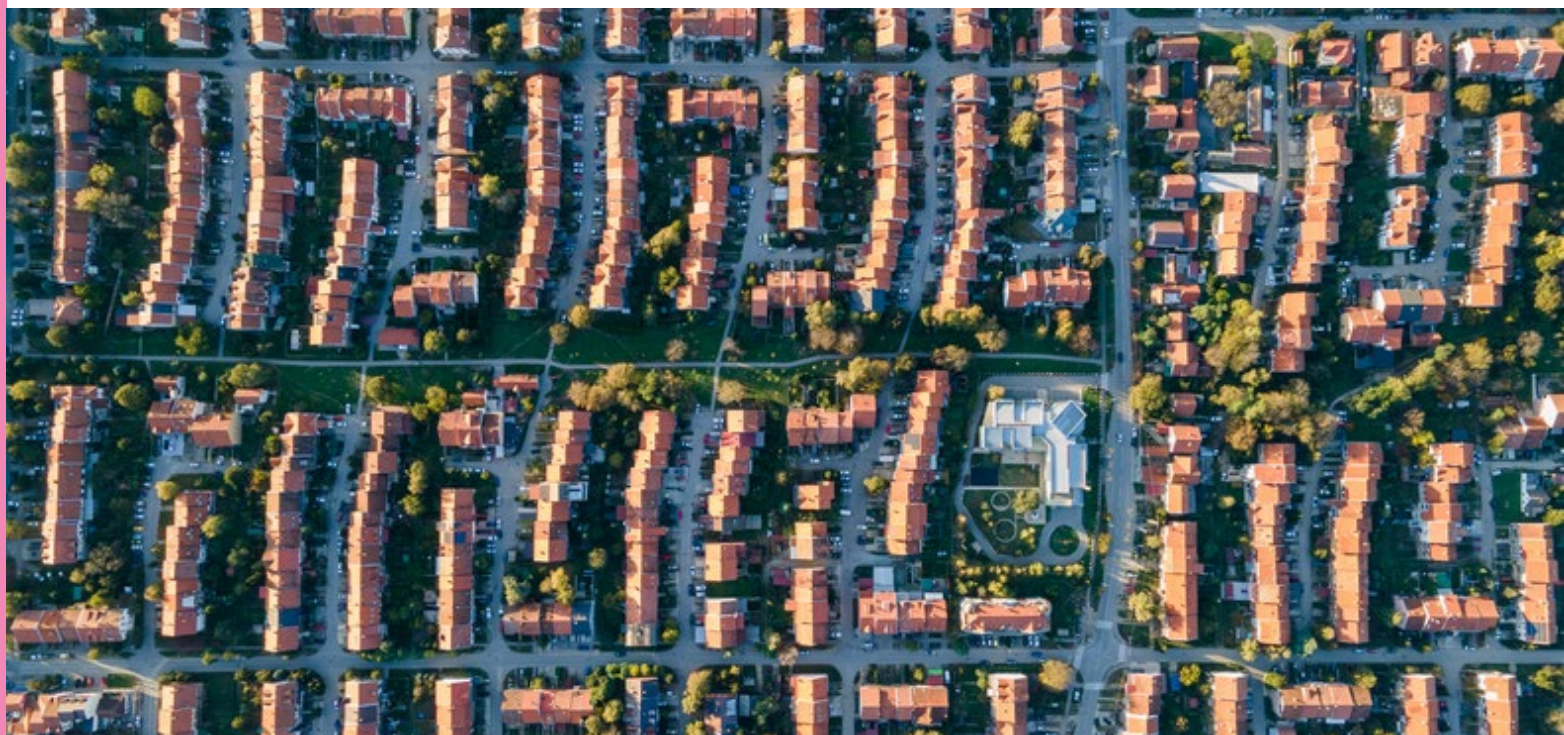
66 % déclarent avoir déjà vécu une situation d'inégalité des chances.

7 Français sur 10 jugent les politiques publiques inefficaces, voire contre-productives.

👉 En intégrant le ressenti citoyen à ses analyses, le CESE éclaire l'action publique au plus près du réel, et renforce la légitimité démocratique de ses constats et recommandations.

SE LOGER, TRAVAILLER, SE SOIGNER

*La précarité comme
expérience quotidienne*



La précarité ne se manifeste pas sous un seul spectre. Elle s'installe dans les vies, s'accumule, se propage. Elle touche le logement, fragilise l'emploi, altère la santé et compromet la capacité à se projeter. Elle n'est plus l'exception, mais une expérience sociale partagée par un nombre croissant de personnes.

Et c'est cette réalité préoccupante que le CESE, à travers ses travaux, a mis en lumière durant l'année 2025/2026 : les sécurités fondamentales qui structuraient les parcours de vie se fissurent. Se loger durablement,

travailler sans s'appauvrir, accéder aux soins ne va plus de soi. Ces fragilités, loin d'être isolées, se renforcent mutuellement et dessinent les contours d'une société traversée par des inégalités profondes et persistantes.

Dans ce contexte, la précarité devient un enjeu démocratique majeur. Comprendre ses mécanismes, en révéler les causes structurelles et identifier des leviers d'action est devenu indispensable pour préserver la dignité de chacun et renforcer la cohésion sociale.

Intervention de Valérie LÉTARD

Ministre auprès du ministre de l'Aménagement du territoire
et de la Décentralisation, chargée du Logement



Intervention de Valérie Létard, ministre auprès du ministre de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation, chargée du Logement, lors de la séance plénière du 8 juillet 2025.

Le logement, socle fragilisé de la sécurité individuelle

Se loger dignement constitue l'un des piliers fondamentaux de l'inclusion sociale.

Pourtant, l'avis *Habitat et logement face aux défis sociaux, territoriaux et écologiques* montre combien ce socle est aujourd'hui fragilisé. Cet avis révèle un fait indiscutable : la crise du logement ne se limite plus à une pénurie de logements, mais traduit un déséquilibre structurel entre besoins sociaux, dynamiques territoriales et exigences écologiques. L'accès à un logement abordable, de qualité et bien situé devient de plus en plus difficile, en particulier pour les ménages modestes, les jeunes, les familles monoparentales et les personnes en situation de précarité.

Cette difficulté d'accès ne relève pas seulement du marché. Elle est accentuée par des fractures territoriales profondes : concentration de l'offre dans certains espaces, éloignement des services, dépendance accrue à la mobilité. Résultat : le logement devient un facteur de vulnérabilité, plutôt qu'un point d'ancrage.

Le CESE souligne également les effets en chaîne de cette insécurité résidentielle. Vivre dans un logement inadapté, sur-occupé ou énergivore, c'est exposer les ménages à des charges excessives, à des conditions de vie dégradées et à une fragilisation de la santé. La précarité énergétique, en particulier, cristallise ces tensions, en plaçant certains ménages devant des arbitrages impossibles entre se chauffer, se nourrir ou se soigner.

**3 FRANÇAIS
SUR 5**

rencontrent des difficultés
pour accéder à un logement.

Source : Ipsos / CESE - Rapport annuel
sur l'état de la France (RAEF), 2024

Travailler sans s'en sortir : quand l'emploi ne protège plus de la précarité

Longtemps considéré comme le principal rempart contre la pauvreté, le travail ne protège plus systématiquement de la précarité.

L'avis *Précarité du travail et de l'emploi : une politique d'inclusion économique pour renforcer la cohésion sociale et territoriale* met en lumière une réalité désormais structurelle : malgré un niveau de chômage historiquement bas, la précarité professionnelle demeure massive, diffuse et profondément ancrée dans le fonctionnement même du marché du travail. Carrières discontinues, contrats courts, temps partiel subi, faibles rémunérations et conditions de travail dégradées fragilisent ainsi durablement les parcours professionnels. Aujourd'hui, en France, travailler ne garantit plus de vivre dignement.

Et cette précarité du travail touche des profils multiples : jeunes enchaînant les contrats temporaires, femmes surreprésentées dans les emplois à temps partiel et faiblement rémunérés, travailleurs des plateformes, indépendants aux revenus instables, ou encore agents du service public. Elle s'inscrit dans des trajectoires marquées par l'instabilité et se cumule avec d'autres vulnérabilités — logement, mobilité, santé, garde d'enfants — qui limitent de nombreux actifs dans leurs capacités de projection.

« La précarité ne se réduit plus à l'alternative entre travailler et ne pas travailler, mais se développe aussi au cœur même du travail. »

SOPHIE THIÉRY, présidente
de la commission Travail et Emploi



Refaire du logement et du travail des leviers d'émancipation : une voie pour sortir de la précarité

Face à ces constats, le CESE rejette toute approche fragmentée. Isoler la question du logement, c'est déplacer la précarité ; se limiter à la seule création d'emplois, c'est ignorer la qualité des parcours.

Dans ses avis et à travers ses préconisations, le CESE défend ainsi une vision globale et politique du travail et de l'habitat. Il appelle notamment à :

- repenser les politiques du logement pour renforcer l'offre accessible, lutter contre l'habitat indigne et intégrer pleinement les enjeux écologiques ;
- mieux articuler logement, emploi, transports et services pour sécuriser les parcours de vie ;
- faire des conditions de travail et d'emploi un moteur d'émancipation durable, en sécurisant les trajectoires professionnelles, en garantissant des revenus réellement protecteurs et en renforçant le dialogue social.

Autrement dit, il ne s'agit pas seulement de corriger les effets les plus visibles de la précarité, mais d'agir sur ses causes structurelles.

👉 Pour le CESE, le logement et le travail ne doivent plus être des facteurs d'exposition au risque social, mais redevenir des piliers de stabilité, de dignité et de projection. Et si les solutions existent, elles supposent des choix politiques assumés et la volonté de placer la justice sociale au cœur des priorités collectives.

PROTÉGER LA VIE, ASSURER LA **DIGNITÉ** DE TOUS

Quelles solutions ?



La précarité n'est pas une fatalité individuelle. Elle est le résultat de déséquilibres structurels, d'orientations politiques, de protections affaiblies — et peut donc être corrigée par d'autres choix.

Les travaux menés par le CESE cette année le montrent clairement : les mécanismes qui alimentent la précarité sont identifiés, documentés, objectivés. Et lorsqu'un phénomène est objectivé, il devient possible d'agir. Lutter contre la précarité ne relève pas d'une incantation morale ; c'est une question d'architecture collective, de cohérence des politiques publiques et de volonté assumée.

Face à des parcours de vie fragilisés, consolider ce qui protège, sécurise et relie n'est pas une option : c'est une condition de stabilité démocratique. Dans une société traversée par des inégalités persistantes, la solidarité nationale demeure l'un des piliers essentiels de la cohésion sociale. C'est dans cet esprit que le CESE a accueilli, en octobre 2025, l'événement clôturant les 80 ans de la Sécurité sociale : non comme un hommage figé, mais comme un appel à réaffirmer ses principes fondateurs.



1945

création de la Sécurité sociale, qui fusionne toutes les anciennes assurances (maladie, retraite...) et garantit à chacun qu'en toutes circonstances il disposera des moyens nécessaires pour assurer sa subsistance et celle de sa famille dans des conditions décentes.

80 ans de la Sécurité sociale : un modèle à préserver et à réinventer

Créée dans un contexte de reconstruction nationale, la Sécurité sociale repose sur une ambition : protéger chacun contre les aléas de la vie, quels que soient son origine, son statut ou son parcours. Huit décennies plus tard, cet édifice demeure un socle fondamental de la solidarité française, mais il est confronté à des fragilisations multiples.

Lors de l'événement organisé au CESE pour le 80^e anniversaire de la Sécurité sociale, les échanges ont mis en lumière un constat partagé : face à la montée des précarités, la protection sociale n'a jamais été aussi

nécessaire. Accès aux soins, soutien aux revenus, protection contre les risques sociaux : autant de mécanismes qui constituent, pour des millions de personnes, une ligne de défense contre l'exclusion.

Lors de sa prise de parole, le président du CESE Thierry Beaudet a ainsi rappelé que la Sécurité sociale n'est pas seulement un système de redistribution, mais un projet de société fondé sur la fraternité et la responsabilité collective. Préserver ce modèle implique de refuser les logiques de renoncement ou de fragmentation, et de réaffirmer son rôle central dans la réduction des inégalités.

Rendue à l'occasion de cet anniversaire, la déclaration du CESE vient quant à elle souligner l'un des enjeux majeurs de la lutte contre la précarité : adapter la Sécurité sociale aux réalités contemporaines, marquées par des parcours de vie plus discontinus, des formes de travail précaires et des vulnérabilités nouvelles. Il ne s'agit pas de défendre un héritage par principe, mais de le faire vivre pour qu'il continue de protéger efficacement les plus fragiles.



« La Sécurité sociale est plus actuelle que jamais, parce qu'elle est une réponse aux inégalités, aux fractures sociales et territoriales, aux nouvelles vulnérabilités. [...] Elle est aussi un outil puissant de cohésion nationale. »

THIERRY BEAUDET, président du CESE

DU CONSTAT → À L'ACTION

Agir est possible : 4 orientations stratégiques à retenir

Si le contexte est hostile, il ne condamne pour autant pas à l'impuissance. Les travaux du CESE l'affirment : lorsque les politiques publiques agissent tôt, de manière coordonnée et sur plusieurs facteurs à la fois, les effets peuvent être structurants et déterminants.

✓ **Coordonner les politiques pour réduire les fractures**

Le RAEF illustre que les inégalités s'installent lorsque les politiques publiques fonctionnent en silos. Mais il met aussi en évidence un levier central : agir simultanément sur l'éducation, le logement, l'emploi et les services publics territoriaux produit des effets cumulatifs positifs. **La coordination n'est pas un principe abstrait : c'est une condition d'efficacité.**

🏠 **Sécuriser le logement pour stabiliser les parcours**

L'avis sur l'habitat rappelle qu'un logement accessible et adapté améliore la santé, facilite l'accès à l'emploi, réduit les dépenses contraintes et renforce l'ancrage territorial. **Le logement n'est pas seulement un besoin : c'est un levier de stabilisation sociale.**

🛑 **Agir sur les conditions de travail pour permettre l'émancipation**

L'avis sur la précarité du travail montre qu'en agissant sur la qualité des contrats, la sécurisation des parcours, la formation professionnelle, le dialogue social, il est possible de transformer l'emploi précaire en trajectoire durable. **La qualité du travail conditionne l'émancipation sociale.**

🍌 **Amortir les chocs en préservant la Sécurité sociale**

Les 80 ans de la Sécurité sociale ont rappelé une évidence : dans les périodes de crise, les protections collectives évitent l'effondrement des trajectoires individuelles. **La solidarité n'est pas une charge : c'est un stabilisateur démocratique.**

En finir avec la précarité : une responsabilité collective

La dignité ne se négocie pas. Protéger la vie, garantir à chacun des conditions d'existence décentes, c'est affirmer que la cohésion sociale ne peut reposer sur la seule responsabilité individuelle.

Les travaux du CESE menés sur ces sujets rappellent ainsi que les inégalités ne sont pas irréversibles et que les protections collectives, lorsqu'elles sont adaptées aux réalités contemporaines, demeurent des instruments puissants de justice sociale.

Refuser la précarité comme horizon commun, c'est réaffirmer que la solidarité est un investissement d'avenir. C'est ce choix que le CESE appelle à assumer : transformer le diagnostic en action, et faire de la protection sociale un levier concret pour construire une société plus juste, plus stable et plus confiante dans son avenir. ■

2,4 MILLIONS

de personnes en emploi vivent avec moins de 1288 euros par mois en France en 2025.

Source : Insee 2025



L'ÉCONOMIE FACE AU CLIMAT

*Comment mieux concilier prospérité
et durabilité ?*



Longtemps pensée comme un moteur autonome, l'économie se heurte désormais à une réalité incontournable : elle dépend des équilibres écologiques qu'elle a contribué à fragiliser.

Ce qui se joue aujourd'hui ne relève pas d'un simple ajustement environnemental, mais d'un choix de trajectoire collective. Comment continuer à produire de la richesse, organiser les échanges et financer les solidarités, sans épuiser les ressources dont dépend notre avenir ?

En 2025/2026, les travaux du CESE ont abordé cette question sous un angle résolument économique : infrastructures, eau, chaînes de valeur, finances publiques. Ils montrent que la transition écologique ne se décrète pas à la marge — elle redessine les conditions mêmes de la prospérité.

À travers ce dossier, l'analyse des constats et des préconisations d'action concrètes, le CESE propose de faire de l'écologie non une contrainte subie, mais un cap structurant pour transformer durablement notre modèle de développement.

UN PAYS SOUS CONTRAINTE CLIMATIQUE

Risques, ressources, dépendances



Le dérèglement climatique n'est plus une menace lointaine : il est devenu une contrainte structurelle qui reconfigure les conditions mêmes de l'activité économique. Infrastructures exposées aux inondations, réseaux énergétiques fragilisés par les canicules, tensions croissantes sur la ressource en eau : la France, comme le reste du monde, est entrée dans une ère où les chocs climatiques ne sont plus des anomalies, mais des paramètres durables de décision.

Dans ce contexte, le CESE l'affirme : l'économie ne peut plus être pensée indépendamment des limites climatiques qui l'encadrent. À travers ses travaux, il démontre ainsi qu'anticiper ces contraintes n'est pas une option environnementale — c'est une nécessité stratégique pour préserver la continuité économique, la souveraineté territoriale et la stabilité sociale.

Infrastructures : l'économie exposée

Transports, réseaux d'énergie, systèmes numériques, équipements de santé, réseaux d'eau et d'assainissement : parce qu'elles conditionnent la production, la circulation des biens, l'accès aux services et la vie quotidienne, les infrastructures constituent l'ossature invisible de l'économie française.

Mais cette colonne vertébrale est aujourd'hui exposée à des risques climatiques croissants, systémiques et durables. Canicules répétées, épisodes de sécheresse prolongée, inondations, submersions marines ou mouvements de terrain affectent déjà la stabilité des ouvrages. Or ces chocs ne produisent pas seulement des dégâts matériels : ils entraînent des ruptures logistiques, des hausses de coûts, des interruptions d'activité et des pertes économiques en cascade.

Et c'est ce que met en lumière l'avis *Anticiper et prévenir les risques liés au dérèglement climatique pour les infrastructures*. Adopté en janvier 2026, l'avis révèle notamment un décalage préoccupant : nos infrastructures ont été conçues pour un climat qui n'existe plus.

Face à cette réalité, continuer à réparer après coup reviendrait à organiser la vulnérabilité. L'avis appelle ainsi à un basculement stratégique, en passant d'une logique de réparation à une logique d'anticipation. Cela suppose d'intégrer systématiquement les scénarios climatiques dans la planification, de renforcer les normes de résilience, de mieux cartographier les vulnérabilités territoriales et de mobiliser des financements adaptés sur le long terme.

👉 **Car protéger les infrastructures des effets du dérèglement climatique, ce n'est pas seulement prévenir des dégâts : c'est sécuriser l'activité économique, éviter des coûts futurs massifs et garantir la continuité des services essentiels.**



« La France est très en retard sur l'entretien et la modernisation de ses infrastructures. Ce que les professionnels du secteur appellent la "dette grise" est un nuage au-dessus de nos têtes. »

HENRI BIÈS-PÉRE, président de la commission
Territoires, Agriculture et Alimentation



LES CLÉS POUR COMPRENDRE

Pourquoi les infrastructures représentent-elles un enjeu économique majeur ?

Elles rendent l'activité possible.

Transports, énergie, numérique, eau : sans infrastructures fiables, pas de production ni de circulation des biens et des services.

Elles sont vulnérables au

climat : canicules, sécheresses, inondations, submersions marines fragilisent routes, voies ferrées, réseaux électriques, systèmes d'assainissement.

Les chocs sont systémiques :

un incident local peut provoquer :
→ rupture logistique ;
→ hausse de coûts ;
→ pertes d'exploitation ;
→ tensions sur les prix.

L'anticipation coûte moins

cher que la réparation : investir en amont dans l'adaptation et la résilience permet d'éviter des coûts économiques et sociaux beaucoup plus élevés à moyen terme.

L'eau : ressource vitale, facteur de production, enjeu de souveraineté

Si les infrastructures incarnent la vulnérabilité matérielle de l'économie, l'eau en révèle la dépendance la plus fondamentale. Car l'eau n'est pas seulement un bien naturel. Elle est un facteur de production agricole, industrielle et énergétique. Elle conditionne ainsi la santé publique, l'aménagement du territoire et la sécurité alimentaire. En d'autres termes : sans eau disponible et gérée durablement, aucune économie ne peut prospérer.

Or cette ressource essentielle est aujourd'hui prise dans une double crise.

Climatique d'abord : le Giec alerte sur l'aggravation des sécheresses, la raréfaction de la ressource dans certaines régions, l'intensification des inondations et leurs conséquences socio-économiques.

Géopolitique ensuite : 40 % de la population mondiale dépend de bassins transfrontaliers. Dans un contexte d'affaiblissement du multilatéralisme, la gestion de l'eau devient un enjeu stratégique, parfois instrumentalisé dans des rapports de force internationaux.

40 %

de la population mondiale
dépend de bassins
transfrontaliers

Dans ce contexte, et en amont de la Conférence des Nations unies sur l'eau de décembre 2026, le CESE a rendu un avis consacré à *La gouvernance internationale face aux enjeux de la gestion durable de l'eau*.

Les travaux menés dans le cadre de l'avis ont mis en évidence une gouvernance encore morcelée, des angles morts du droit international, et des financements insuffisants pour atteindre les objectifs fixés par l'« Agenda 2030 » — notamment l'Objectif de développement durable n° 6.

Face à ces constats et alors que l'adoption de nouveaux grands traités internationaux apparaît peu réaliste à court terme, le CESE défend une approche pragmatique et opérationnelle. Plutôt que d'attendre un hypothétique accord global, il privilégie le renforcement des mécanismes existants, la gestion par bassin, une meilleure articulation entre niveaux international, régional et national, ainsi que la mobilisation de financements adaptés.

Ces préconisations ne constituent pas un renoncement à l'ambition, mais s'inscrivent dans une stratégie de réalisme politique. Car aujourd'hui, l'eau peut devenir un facteur de tensions accrues — ou un levier de coopération et de développement durable. Elle peut nourrir des conflits ou structurer des partenariats.

👉 **En plaçant la question de l'eau au cœur du débat économique et diplomatique, le CESE rappelle que dans un monde de ressources contraintes, la prospérité dépendra de notre capacité à organiser collectivement leur gestion.**

TRANSFORMER L'ÉCONOMIE

*Chaînes de valeur, financements,
croissance et transitions*



Produire, transporter, alimenter, financer, soigner : chaque décision publique est désormais rattrapée par une question centrale — comment rendre notre modèle compatible avec les limites planétaires, sans accroître les fractures sociales et territoriales ?

À l'heure où quitter le diagnostic pour entrer dans l'action est devenu

indispensable, le CESE, à travers ses travaux, l'affirme : la transition ne se fera ni par une addition de micro-mesures, ni par des injonctions générales. Elle exige de s'attaquer à ce qui tient le modèle économique : l'organisation matérielle des productions, la façon dont on investit, et les arbitrages budgétaires qui façonneront la société de demain.



**+ 15 %
PAR AN**

c'est l'extension des entrepôts frigorifiques pour répondre à la demande alimentaire croissante en France.

Décarboner la chaîne logistique alimentaire : reprendre la main sur l'organisation pour transformer le système

L'alimentation est un besoin vital, mais son organisation actuelle pèse lourd. En dehors des circuits courts de proximité, les filières agroalimentaires reposent sur des chaînes logistiques longues et complexes : production dispersée, collecte, stockage intermédiaire, transformation, emballage, entreposage, acheminement, sans oublier les déplacements des consommateurs vers des points de vente majoritairement situés en périphérie des villes. Cette mécanique mobilise des équipements consommateurs d'eau et d'énergie et demeure fortement dépendante des énergies fossiles.

Dans son avis *Quels leviers pour optimiser la décarbonation de la chaîne logistique alimentaire ?*, le CESE insiste : la décarbonation ne se joue pas uniquement « sur la route ». Elle se joue dans l'architecture même des filières, dans l'enchaînement des étapes industrielles, dans la distribution, et dans la logistique fine du quotidien. Et l'enjeu n'a rien de marginal : aujourd'hui, l'alimentation représente 24 % des émissions de gaz à effet de serre des ménages français, tandis que la FAO attribue aux systèmes alimentaires plus d'un tiers des émissions mondiales. Autrement dit : si l'on ne transforme pas ce système, on se condamne à traiter les symptômes.

C'est pourquoi l'avis du CESE s'attache à identifier des leviers concrets : réorganiser certains process, soutenir des innovations techniques, optimiser les flux et les entreposages, mais aussi engager une reterritorialisation de l'alimentation — notamment en interrogeant la spécialisation agricole et industrielle des régions.

Cette transformation ne peut pas être pensée « hors-sol ». L'agroalimentaire est un secteur industriel majeur, représentant plus de 400 000 emplois : changer la logistique, c'est toucher à l'économie réelle, aux bassins d'emploi, aux équilibres territoriaux.

Et le CESE le rappelle : la transition n'aura de sens que si elle tient compte de la diversité des territoires, notamment des Outre-mer, où la dépendance aux importations alimentaires crée des vulnérabilités spécifiques.

👉 Dans son avis, le CESE pose ainsi une question éminemment politique : **voulons-nous continuer à dépendre de chaînes longues, fossiles et fragiles — ou construire une organisation alimentaire plus résiliente, moins carbonée, capable de sécuriser à la fois le climat, l'emploi et la souveraineté ?**

Finances publiques : des choix de société à mettre en débat

Dans un champ d'une grande complexité technique, les incertitudes économiques, les changements climatiques et l'effritement de la cohésion sociale et générationnelle rendent les débats budgétaires particulièrement sensibles. Pourtant, les finances publiques ne relèvent pas seulement d'équilibres comptables : elles traduisent des choix de société très concrets, qui touchent au quotidien des citoyens et conditionnent les investissements nécessaires pour préparer l'avenir — qu'il s'agisse de transition écologique, de santé publique, de défense ou de services publics.

Face à ce sujet conflictuel, le CESE assume un rôle qui dépasse la seule expertise technique : clarifier le débat public. L'étude *Finances publiques : état des lieux et analyse de controverses* refuse ainsi le découpage simpliste « dépenses puis recettes » et propose au contraire une lecture globale sur le temps long — fiscalité, dépenses publiques, gestion de l'endettement — afin de poser une question essentielle : de quoi la société a-t-elle besoin, et comment décide-t-elle collectivement des priorités ?

Pour rendre ce débat accessible et praticable, le CESE a mobilisé la méthode de l'analyse de controverses : mettre à plat les arguments, confronter les points de vue, objectiver les désaccords. L'ambition n'est pas de trancher à la place du politique, mais de donner aux citoyens comme aux décideurs les clés de compréhension d'un débat qui nous concerne toutes et tous.

Six grandes questions structurent ainsi cette mise en perspective : faut-il réduire dette et déficit ? Les dépenses publiques sont-elles efficaces ? Faut-il renforcer la progressivité de l'impôt ? La protection sociale doit-elle continuer à être financée majoritairement par le travail ? Peut-on financer la transition écologique ? La compétition internationale réduit-elle nos marges de manœuvre ?

👉 **En rendant visibles les arguments, les lignes de fracture et les marges de choix possibles, le CESE rappelle que les finances publiques ne sont pas qu'un exercice comptable. Elles sont aussi le point de départ à un débat collectif sur les priorités que la société souhaite se donner pour transformer ses modèles et rendre les transitions soutenables dans la durée.**



Contributions aux PLF et PLFSS : quand la transition se joue dans les budgets

Chaque année, les lois financières ne se contentent pas d'additionner des chiffres : elles fixent des priorités, organisent des incitations et financent — ou non — la transformation du pays.

C'est dans ce cadre que le CESE a rendu, en octobre 2025, ses contributions au Projet de loi de finances (PLF) et au Projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) : non pour se substituer au législateur, mais pour exercer pleinement sa mission consultative, en pointant les cohérences et les contradictions de l'action publique, notamment face à l'urgence climatique.

Dans sa contribution au PLFSS, le CESE choisit de déplacer le débat : au-delà de la seule prévention de « l'entrée en ALD », il insiste sur la nécessité d'agir en amont, sur les causes des maladies chroniques. Il rappelle que le lien entre dégradations environnementales et santé est scientifiquement établi, et plaide pour décloisonner santé publique, santé au travail et santé-environnement, renforcer le croisement des données et intégrer systématiquement les impacts sanitaires des politiques publiques.

Dans sa contribution au PLF, le CESE salue la hausse globale des crédits dédiés à l'écologie, tout en alertant sur des signaux contraires : baisse du Fonds vert, absence de vision stratégique sur le financement de l'eau, ajustements techniques sans réforme structurelle. Sur les transports routiers — près de 30 % des émissions françaises de CO₂ — il soutient un signal-prix carbone lisible, mais rappelle qu'aucune fiscalité verte ne sera acceptable sans accompagnement social, territorial et redistribution claire des recettes.

Enfin, sur les déchets et plastiques, le CESE se dit favorable à une fiscalité plus incitative et plus lisible, mais met en garde contre une tentation récurrente : transformer la fiscalité environnementale en outil budgétaire, sans trajectoire claire, sans fléchage, sans réinvestissement.

👉 **Ce que ces contributions traduisent de la posture du CESE est simple : dans une économie sous contrainte climatique, la cohérence se vérifie dans les budgets. Et lorsque les arbitrages publics financent encore ce qui abîme, ou sous-financent ce qui restaure, la transition devient un mot sans prise. ■**





UN AN AU CŒUR DES RÉALITÉS FRANÇAISES



Transitions écologiques et économiques, avenir de la jeunesse, conditions de vie, santé mentale, mutations du travail, cohésion des territoires ou enjeux internationaux : tout au long de l'année 2025/2026, le CESE s'est saisi des grands sujets qui façonnent le quotidien des Françaises et des Français et interrogent l'avenir de notre société.

À travers ses avis, ses études, ses événements et ses dispositifs de participation citoyenne,

le CESE a multiplié les occasions d'écouter, de confronter les points de vue et de faire remonter les réalités vécues dans la fabrique de la décision publique.

Cette diversité d'engagements et d'initiatives dessine le portrait d'une institution déterminée à relier les expériences du terrain et l'expertise collective pour faire émerger des réponses concrètes aux défis d'aujourd'hui et de demain.

9 → 13 juin

Relations internationales

Environnement

RENCONTRE - **Participation à la 3^e Conférence des Nations unies sur l'Océan à Nice**

11 juin

Travaux

Environnement

Démocratie



ADOPTION DE L'AVIS **L'évaluation des politiques publiques environnementales : un pilier démocratique à consolider**

rapporté par MARIE-HÉLÈNE MEYLING (groupe de la CFDT) et CATHERINE GUERNIOU (groupe Entreprises) au nom de la commission Environnement

12 juin

Relations internationales

Démocratie

ÉVÈNEMENT - **2^e édition du Prix de la démocratie : une participation record**

Face aux fragilités démocratiques contemporaines, le CESE a choisi de mettre en lumière que la démocratie se défend aussi par l'action, l'engagement et la transmission.

C'est en ce sens qu'il a organisé, en juin 2025, la 2^e édition du Prix de la démocratie. Une édition qui a rencontré un succès inédit avec un nombre record de 375 candidatures, témoignant du dynamisme de la société civile sur l'ensemble du territoire. Créé pour valoriser des initiatives citoyennes exemplaires, le Prix distingue des projets qui, à différentes échelles, font vivre les valeurs démocratiques au quotidien. Trois trophées structurent cette reconnaissance :

- Le Grand Prix de la démocratie, dédié aux initiatives d'envergure nationale ;
- Le Prix démocratie locale, qui valorise les actions profondément ancrées dans les territoires ;
- Le Prix jeunesse, destiné aux porteurs et porteuses de projets, de moins de 25 ans.

Ouvert à un large éventail d'acteurs — associations, clubs sportifs, élus locaux, conseils municipaux de jeunes, centres sociaux, CCAS — le Prix récompense des actions réalisées ou en cours, fidèles aux valeurs portées par la charte de l'ASPDH : démocratie, humanisme, justice, liberté, solidarité, dialogue pluraliste, liberté de la presse ou encore construction de la paix. Les projets distingués œuvrent notamment pour la promotion d'une citoyenneté active, la lutte contre la désinformation, le développement de l'esprit critique, l'accès aux droits et la lutte contre toutes les formes de discriminations.

👉 En célébrant ces engagements concrets, le CESE rappelle que la démocratie ne se limite pas aux institutions, mais qu'elle se construit chaque jour, avec celles et ceux qui la font vivre et la transmettent.





13 juin

Événements et rencontres

Relations internationales

ÉVÈNEMENT - Appel de Paris pour la solution à deux États, la paix et la sécurité régionale

Le CESE a accueilli au Palais d'Iéna l'événement de lancement de l'Appel de Paris pour la solution à deux États, la paix et la sécurité régionale, à l'initiative du Forum de Paris pour la Paix, dans un contexte marqué par une intensification dramatique des violences au Proche-Orient et une catastrophe humanitaire d'une ampleur inédite.

En ouverture de cette conférence de la société civile, le président du CESE, Thierry Beaudet, a rappelé avec force le sens de cet engagement, en soulignant que : « *La paix n'est pas seulement l'affaire des États. Elle est aussi la responsabilité des sociétés dans leur ensemble : de leurs associations, de leurs syndicats, de leurs ONG, de leurs intellectuels, de leurs artistes, de leurs communautés locales.* »

L'événement a rassemblé de nombreux acteurs des sociétés civiles israélienne et palestinienne, unis pour appeler à un cessez-le-feu immédiat, au retour de tous les otages

et à une aide humanitaire à la hauteur des besoins, tout en rappelant que la paix durable ne saurait se réduire à l'absence de guerre. Comme l'a souligné le président du CESE : « *Pour être durable, elle doit s'enraciner dans le quotidien des sociétés. Elle se nourrit d'écoute, de reconnaissance, de projets partagés, et d'institutions qui associent les femmes et les hommes concernés.* »

En accueillant ce rassemblement inédit, en amont de la conférence de l'ONU coprésidée par la France et l'Arabie Saoudite, le CESE a réaffirmé son attachement à la solution à deux États, à une intégration régionale durable et à la sécurité de toutes et tous, tout en donnant une place centrale à la voix des sociétés civiles dans les processus de paix.

👉 Un événement qui traduit la vocation du CESE comme lieu de dialogue et de responsabilité collective, où la société civile s'engage pleinement pour faire vivre la paix, au-delà des frontières et des conflits.



21 juin

Événements et rencontres

Culture

ÉVÈNEMENT - Fête de la musique « Khmer Vibes » 100 % Cambodge en partenariat avec le musée Guimet

1^{er} juillet

Événements et rencontres

Démocratie

ÉVÉNEMENT - Participation du Président à l'Université 21 au sein du CESE



8 juillet

Travaux

Environnement

Égalité

ADOPTION DE L'AVIS ***L'habitat et le logement face aux défis sociaux, territoriaux et écologiques***

rapporté par MARIE-NOËLLE LIENEMANN (groupe de la Coopération) et MAUD LELIÈVRE (groupe Environnement et nature) au nom de la commission Territoires, Agriculture et Alimentation

9 juillet

Travaux

Jeunesse et éducation



ADOPTION DE L'AVIS ***Investir dans l'avenir : rebâtir un service public de l'enseignement supérieur***

rapporté par KENZA OCCANSEY (groupe des Organisations étudiantes et des mouvements de jeunesse) au nom de la commission Éducation, Culture et Communication

Travaux

Environnement



ADOPTION DE LA RÉOLUTION ***Transition écologique : la société civile organisée appelle à maintenir le cap***

rapportée par ALBERT RITZENTHALER (groupe CFDT) et GILLES VERMOT DESROCHES (groupe Entreprises) au nom de la commission Environnement



10 juillet

Événements et rencontres

Relations internationales

Environnement

ÉVÈNEMENT - **20 ans du partenariat entre l'UICN et la France au CESE**

15 → 16 juillet

Relations internationales

Démocratie

INTERNATIONAL - **Accord de coopération : une troisième réunion de travail entre les CESE de France et du Maroc**

En juillet 2025, une délégation du CESE s'est rendue à Rabat pour la troisième réunion de travail avec son homologue marocain, dans le cadre de l'accord de coopération signé le 4 juillet 2024, visant à renforcer les échanges institutionnels entre les deux Conseils. Cette rencontre s'inscrit dans une dynamique de partenariat durable, fondé sur le partage d'expériences et de bonnes pratiques autour de thèmes d'intérêt commun.

Les travaux ont été structurés autour de trois thématiques : la participation citoyenne dans l'élaboration des avis, l'analyse des controverses comme méthode d'approfondissement des débats, et l'évaluation et le suivi des politiques publiques, avec des échanges approfondis sur les approches méthodologiques de chaque institution.

À l'issue de la réunion, les deux parties ont salué la qualité des échanges et la complémentarité de leurs expertises,

réaffirmant leur ambition commune de consolider une coopération institutionnelle enrichissante, au service des enjeux économiques, sociaux et environnementaux de leurs sociétés respectives.

✊ Un partenariat qui illustre la volonté du CESE de renforcer le dialogue entre sociétés civiles et de faire progresser, au-delà des frontières, des pratiques démocratiques fondées sur l'échange, la méthode et le débat éclairé.



23 septembre

Travaux

Santé

Égalité



ADOPTION DE L'AVIS ***Inégalités de genre et santé des femmes au prisme de la périnatalité*** rapporté par MARIE-JOSÉE BALDUCCHI (groupe Familles) et ANOUK ULLERN (groupe Entreprises) au nom de la délégation aux Droits des femmes et à l'Égalité

Santé des femmes au prisme de la périnatalité : résorber les inégalités de genre et améliorer la prise en charge

La périnatalité concentre, parfois de façon brutale, les inégalités de genre à l'œuvre dans notre système de santé. Et c'est ce que l'avis *Inégalités de genre et santé des femmes au prisme de la périnatalité*, met en lumière : les parcours de soins des femmes, notamment au moment de la grossesse et de la naissance, restent profondément marqués par des inégalités sociales, territoriales et institutionnelles.

La médecine, historiquement conçue selon des normes masculines, peine encore à intégrer les spécificités féminines, entraînant des diagnostics tardifs et des prises en charge inadaptées. Mais loin de s'en tenir au simple angle médical, l'avis révèle aussi combien la santé des femmes est façonnée par des déterminants sociaux puissants qui exposent certaines femmes à une véritable double peine : renoncements aux soins, violences médicales, isolement. Par ailleurs, les fermetures de maternités aggravent ces inégalités territoriales, plaçant 40 % des femmes à plus de 45 minutes d'un lieu d'accouchement, avec des conséquences directes sur la santé maternelle et infantile.

Et si la grossesse donne lieu à un suivi renforcé, la santé mentale périnatale demeure largement invisibilisée, alors même que le suicide constitue la première cause de mortalité maternelle dans l'année suivant un accouchement et que près de 17 % des femmes sont touchées par une dépression post-partum dans les deux mois qui suivent la naissance.

Pour ancrer ces constats dans le réel, la délégation aux Droits des femmes et à l'Égalité (DDFE) s'est rendue à la maternité du centre hospitalier Delafontaine de Saint-Denis. Dans ce territoire parmi les plus précaires de France, la DDFE a pu constater que face à l'absence de réseau de soins libéral et à l'ampleur des besoins, l'hôpital a développé des dispositifs innovants (unités de psychopathologie périnatale, parcours pour patientes en errance, programmes de prévention et de suivi global) qui illustrent à la fois l'engagement des soignants et les limites d'un système sous-doté.

Les travaux menés ont ainsi confirmé que la périnatalité est un moment clé où se jouent à la fois la santé des femmes, celle des enfants et les inégalités futures. Dans ce contexte, l'avis appelle notamment à renforcer les protections maternelles et infantiles, à lever les tabous autour de la santé mentale périnatale, à mieux répartir la charge parentale et à structurer durablement la politique des 1 000 premiers jours.

👉 **À travers cet avis, le CESE défend une conviction claire : réduire les inégalités de santé passe par une prise en compte globale des conditions de vie des femmes, dès la périnatalité, et par un investissement public à la hauteur des vulnérabilités qu'elles affrontent.**

23 septembre → 30 octobre

Événements et rencontres

Santé

Culture

ÉVÉNEMENT - **Le CESE célèbre les 80 ans de la Sécurité sociale**

23 septembre

Travaux

Environnement

Démocratie



ADOPTION DE L'AVIS **La participation du public aux décisions impactant l'environnement**

rapporté par PASCAL FEREY (groupe Agriculture) et AMINATA NIAKATÉ (groupe Artisanat et Professions libérales) au nom de la commission Environnement

8 octobre

Événements et rencontres

ÉVÉNEMENT - **France 2035, France 2050 : penser l'avenir du pays dans dix ans, dans une génération**

Le 8 octobre 2025, le CESE a accueilli le lancement du grand exercice national de prospective « France 2035, France 2050 », impulsé par le Haut-commissariat à la Stratégie et au Plan. Une démarche inédite, visant à imaginer les trajectoires possibles de la France à l'horizon 2035 et 2050, en identifiant les défis majeurs à relever et les leviers d'action pour y répondre dans la durée.

Un exercice qui s'inscrit pleinement dans la mission du CESE : faire du Palais d'Iéna un lieu de débat public ancré dans le temps long, capable d'éclairer les choix stratégiques du pays.

Face aux transitions écologiques, économiques, sociales et démographiques qui reconfigurent notre société, l'événement a ainsi rassemblé experts, représentants du monde économique et social, chercheurs et acteurs publics autour d'un débat sur les grands enjeux d'avenir. Au programme : présentation d'un sondage inédit sur la façon dont les Français se projettent dans l'avenir, et une table ronde pour nourrir une réflexion collective sur les leviers de transformation du pays.

L'exercice France 2035, France 2050 se distingue par sa double ambition : proposer des scénarios robustes à moyen et long terme pour éclairer la décision publique, et formuler des propositions concrètes afin d'orienter la trajectoire nationale vers davantage de résilience, de prospérité et de cohésion.

👉 En accueillant ce lancement et en s'associant à la dynamique de consultation citoyenne qui a suivi, le CESE a affirmé son rôle de carrefour du débat stratégique et de la participation citoyenne, convaincu que penser l'avenir du pays est une responsabilité collective qui engage dès aujourd'hui les choix publics.



14 octobre

Travaux

Jeunesse et éducation

Santé



ADOPTION DE L'AVIS

Santé mentale et bien-être des enfants et des jeunes : un enjeu de société

rapporté par HELNO EYRIEY (groupe des Organisations étudiantes et des mouvements de jeunesse) au nom de la commission Affaires sociales et Santé

15 octobre

Travaux

Relations internationales

Économie



ADOPTION DE L'AVIS

Complexité des aides de l'Union européenne et visibilité de son action

rapporté par CATHERINE LION (groupe Agriculture) et CATHERINE PAJARES Y SANCHEZ (groupe de la CFDT) au nom de la commission Affaires européennes et internationales

15 octobre

Relations internationales

Économie

Acier, automobile et préférence communautaire : remise d'une contribution à des députés européens

Dans une démarche inédite, les députés européens Mme Sbaï et MM. Kalfon et Grudler, représentant trois groupes politiques majeurs du Parlement européen, ont saisi le CESE sur des enjeux structurants pour l'avenir de l'Union européenne et de ses citoyens : l'avenir de l'industrie automobile européenne, celui de la filière acier, ainsi que la question d'une véritable préférence européenne en faveur des produits et services européens.

En réponse, le CESE a élaboré une contribution conjointe, mobilisant l'expertise de trois commissions — Économie et Finances, Environnement, et Affaires européennes et internationales. Cette contribution analyse les fragilités structurelles des filières industrielles européennes face à la concurrence internationale et aux exigences de la transition écologique. Le CESE y défend également une approche stratégique de la préférence européenne, conçue comme un levier de souveraineté industrielle, d'emploi et de durabilité.

Remise officiellement à l'eurodéputé François Kalfon en amont de la séance plénière du 15 octobre, cette contribution s'inscrit

dans le cadre de la présentation du projet d'avis *Complexité des aides de l'Union européenne et visibilité de son action* et vise à éclairer les décideurs européens sur les conditions nécessaires à une politique industrielle plus cohérente, plus lisible et plus stratégique.

✎ À travers cette contribution, le CESE affirme son rôle d'interface entre la société civile organisée et les institutions européennes, en apportant une expertise transversale au service de décisions publiques plus efficaces.





21 octobre

Relations internationales

Démocratie

Accueil d'une délégation de hauts fonctionnaires de la République de Corée

28 octobre

Relations internationales

Démocratie

Accueil d'une délégation du ministère des Affaires intérieures du Vietnam au CESE



28 octobre

Travaux

Démocratie

Égalité



ADOPTION DE L'AVIS
**Égalité des chances :
mythe ou réalité ? –
Rapport annuel sur l'état
de la France en 2025**

rapporté par FABIENNE
ROUCHY (groupe CGT) au nom
de la commission Économie
et Finances

4 novembre

Travaux

Jeunesse et éducation

Démocratie



ADOPTION DE
LA DÉCLARATION DU BUREAU
**Le droit des enfants
de participer
aux délibérations
publiques**



18 novembre

Relations internationales

Démocratie

Sixième session de l'Erasmus des sociétés civiles à Paris : une journée entre dialogue et initiatives partagées

Le 18 novembre 2025, le CESE a accueilli au Palais d'Iéna la sixième édition de l'Erasmus des sociétés civiles organisées, un rendez-vous européen qui réunit des représentants des conseils économiques et sociaux nationaux et des acteurs de la société civile pour échanger sur les défis socio-politiques contemporains. Cette session a été placée sous le thème du combat pour la démocratie européenne, dans un contexte marqué par la nécessité de renforcer la résilience démocratique face aux risques de désinformation, de manipulation de l'information et d'ingérence étrangère.

Les participants ont notamment débattu du rôle que peuvent jouer les sociétés civiles européennes dans le « Bouclier européen

pour la démocratie », une initiative visant à protéger l'espace civique, à défendre les valeurs démocratiques et à renforcer la capacité des médias et des citoyens à résister aux attaques informationnelles. Les échanges ont notamment mis en lumière l'importance de partager expériences, pratiques et stratégies pour faire vivre une démocratie plus robuste et inclusive à l'échelle de l'Union.

👉 Cette session traduit l'engagement du CESE à faire de la société civile un pilier actif de la démocratie européenne, convaincu que la solidarité civique et la construction collective de réponses aux défis contemporains renforcent la légitimité et la cohésion du projet européen.

18 novembre

Relations internationales

Économie

Entretien du président avec
Mme Olta Mangani, vice-ministre de
l'Économie et de l'Innovation en Albanie



23 novembre

Travaux

Jeunesse et éducation

Démocratie

Remise des propositions
des 133 citoyennes et citoyens
de la Convention citoyenne sur
les temps de l'enfant

26 novembre

Événements et rencontres

Jeunesse et éducation

Démocratie

ÉVÈNEMENT - Le droit des enfants
à participer aux délibérations
publiques



5 décembre

Événements et rencontres

Économie

Égalité

ÉVÈNEMENT - Lancement de la Conférence Travail, Emploi, Retraites au CESE : questionner la nécessité de produire et travailler autrement

Le 5 décembre 2025, le CESE a accueilli au Palais d'Iéna la réunion de lancement de la Conférence sociale Travail, Emploi, Retraites, en présence des ministres en charge du Travail et de la Fonction publique, des partenaires sociaux et d'experts de la société civile. Une rencontre marquant le début d'un cycle de travaux qui se poursuivra jusqu'à l'été 2026 et qui vise à établir un diagnostic partagé sur les transformations profondes du monde du travail.

La journée de lancement a été rythmée par trois temps de mise en perspective, consacrés aux trois axes structurant les travaux :

- travailler mieux, en interrogeant les conditions d'exercice de l'activité professionnelle ;
- renforcer le modèle productif, en favorisant l'emploi qualifié et de véritables parcours professionnels et salariaux ;
- repenser l'avenir des retraites, à l'aune des évolutions démographiques.

En ouverture, le président du CESE Thierry Beaudet a rappelé que cette conférence s'inscrit dans la continuité des travaux menés par le CESE depuis le début de la mandature, et qui ont mis en évidence une réalité centrale : les transitions en cours — climatique, numérique, démographique — transforment profondément les organisations, les métiers et les parcours professionnels. L'occasion également pour Thierry Beaudet d'insister sur la nécessité d'impliquer les travailleuses et les travailleurs dans les choix qui les concernent, rappelant que : « *Le dialogue social n'est pas un frein, mais un moteur de la transformation.* »

👉 En accueillant le lancement de cette conférence, le CESE réaffirme ainsi son rôle de carrefour du dialogue social, où les grandes transformations du travail peuvent être discutées collectivement pour éclairer les choix publics à venir.



9 décembre

Événements et rencontres

Environnement

ÉVÈNEMENT - 10 ans de l'Accord de Paris au CESE

9 décembre

Événements et rencontres

Démocratie

Égalité

ÉVÈNEMENT - 120 ans après la loi de 1905 : quels enjeux pour la laïcité ?

Le 9 décembre 2025, à l'occasion du 120^e anniversaire de la loi de séparation des Églises et de l'État, le CESE a organisé un événement consacré aux enjeux contemporains de la laïcité, principe fondateur du pacte républicain. Chercheurs, responsables institutionnels, acteurs de la société civile et experts ont croisé leurs regards pour rappeler les fondements de la loi de 1905 — liberté de conscience, neutralité de l'État, égalité de traitement — et interroger ses conditions d'application et de transmission dans une société pluraliste.

Les échanges ont souligné que la laïcité demeure un principe protecteur et structurant, mais aussi un objet de débats, parfois de tensions, qui nécessite pédagogie, clarification et dialogue. La question de sa compréhension par les jeunes générations a notamment été au cœur des discussions.

À ce titre, l'événement a donné une place importante à la parole des jeunes, avec la participation d'élèves de collèges et lycées ainsi que de représentants du

conseil académique de la vie lycéenne. Leurs interventions ont mis en lumière une appropriation souvent inégale de la laïcité à l'école, tout en formulant des pistes concrètes pour mieux l'expliquer et la faire vivre au quotidien, notamment par des formats pédagogiques adaptés.

👉 En croisant expertise, dialogue citoyen et parole des jeunes, le CESE affirme que la laïcité est un principe vivant, qui ne se décrète pas seulement, mais se transmet, s'explique et se construit collectivement.



10 décembre

Travaux

Jeunesse et éducation

Démocratie

ADOPTION DE L'AVIS **Satisfaire les besoins fondamentaux des enfants et garantir leurs droits, dans tous les temps et espaces de leur vie quotidienne**



rapporté par EVANNE JEANNE-ROSE (groupe des Organisations étudiantes et des mouvements de jeunesse), BERNADETTE GROISON (groupe Alternatives sociales et écologiques) et DOMINIQUE GALLET (groupe CGT) au nom de la commission Éducation, Culture et Communication

13 janvier

Travaux

Environnement

Économie



ADOPTION DE L'AVIS **Anticiper et prévenir les risques liés au changement climatique, pour les infrastructures**

rapporté par ALAIN ANDRÉ (groupe de la CGT-FO) et DIDIER GARDINAL (groupe Entreprises) au nom de la commission Territoires, Agriculture et Alimentation



27 janvier

Travaux

Santé

Outre-mer

ADOPTION DE L'AVIS **La santé dans les Outre-mer**

rapporté par ÉRIC LEUNG-SAM-FONG (Groupe des Outre-mer)
et ELISABETH TOMÉ-GERTHEINRICHES (Groupe Entreprises) au nom
de la délégation aux Outre-mer

Santé dans les Outre-mer : agir pour une égalité réelle entre tous les citoyens

Dans les Outre-mer, la santé révèle avec acuité les lignes de fracture de la République. Loin d'être des exceptions marginales, les écarts sanitaires observés entre l'Hexagone et les territoires ultramarins traduisent une inégalité d'accès persistante à un droit fondamental.

L'avis du CESE *La santé dans les Outre-mer*, adopté le 27 janvier 2026, pose un constat sans détour : naître, vivre et se soigner dans les Outre-mer expose encore aujourd'hui à un risque sanitaire plus élevé. À âge égal, la mortalité y est significativement supérieure – jusqu'à + 89 % à Mayotte, + 37 % en Guyane, + 9 % en Guadeloupe – révélant une rupture profonde dans la promesse d'égalité républicaine.

Ces écarts ne relèvent ni du hasard ni de fatalités géographiques. Ils sont le produit de fragilités structurelles bien identifiées : tensions sur la démographie médicale, discontinuité des parcours de soins, sous-équipement de certains territoires, difficultés d'accès aux soins spécialisés, mais aussi exposition accrue à des risques environnementaux et sanitaires spécifiques. L'avis souligne également une faiblesse persistante des outils de connaissance : l'insuffisance de données de santé territorialisées freine l'anticipation et l'adaptation des politiques publiques, au détriment des populations concernées.

Face à ces réalités, le CESE appelle à un changement d'échelle et de méthode, en formulant 17 préconisations opérationnelles structurées autour d'un cap clair : bâtir une politique de santé ultramarine fondée sur la connaissance, la coopération et la responsabilité collective.

Mieux connaître, d'abord : en renforçant la production et la diffusion d'indicateurs de santé spécifiques à chaque territoire, en intégrant pleinement la santé-environnement dans les stratégies régionales, et en objectivant les écarts avec l'Hexagone pour mieux cibler les actions.

Mieux coopérer, ensuite : en organisant une véritable solidarité sanitaire entre l'Hexagone et les Outre-mer – partenariats hospitaliers, développement de la télésanté, renforcement de la formation et de l'attractivité des professionnels de santé, continuité des parcours de soins.

Mieux gouverner, enfin : par la création d'un Comité interministériel dédié à la santé dans les Outre-mer, chargé de piloter une stratégie nationale cohérente, assortie de plans territoriaux pluriannuels et d'un suivi régulier devant le Parlement.

L'avis ouvre également une réflexion essentielle sur la place des médecines traditionnelles, en proposant de mieux les documenter, de les encadrer et de les articuler avec la médecine conventionnelle, dans une logique de reconnaissance des pratiques locales et de sécurisation des soins.

👉 Avec cet avis, le CESE rappelle la nécessité de garantir la santé partout, et avec la même exigence. Assurer aux populations ultramarines un accès effectif aux soins, à la prévention et à la protection sanitaire, c'est donner corps au principe d'égalité qui fonde la République.



27 janvier

Travaux

Environnement

ADOPTION DE L'AVIS **Lutter contre les pollutions diffuses pour préserver la biodiversité** rapporté par LAURENCE HOEFFLING (groupe CGT) et BENOÎT MIRIBEL (groupe des Associations) au nom de la commission Environnement

Lutter contre les pollutions diffuses : préserver la biodiversité, protéger le vivant

Insidieuses, invisibles et omniprésentes, les pollutions diffuses constituent aujourd'hui l'une des menaces les plus graves pour la biodiversité et la santé humaine.

Contrairement aux pollutions ponctuelles, elles émanent d'une multitude de sources dispersées — agriculture, transports, industrie, usages domestiques — et s'accumulent dans l'air, l'eau et les sols, créant un effet « cocktail » toxique que les écosystèmes ne parviennent plus à absorber.

Adopté en janvier 2026, l'avis du CESE dresse un constat sans appel : ces contaminations généralisées altèrent les mécanismes mêmes du vivant. Sols appauvris, pollinisateurs désorientés, perturbations endocriniennes affectant la reproduction des espèces... Ce n'est pas seulement la nature qui est fragilisée, mais sa capacité à se régénérer. En témoignent des chiffres alarmants : 140 tonnes de pesticides sont retrouvées chaque année dans les nuages au-dessus de la France, avant de retomber sur les milieux naturels, tandis que le coût indirect des pollutions diffuses pour la santé et la biodiversité dépasse

200 milliards d'euros par an, bien au-delà des investissements consacrés à leur prévention.

Face à cette réalité, le CESE préconise un changement de cap indispensable : passer d'une logique de réaction à une stratégie d'anticipation. L'avis défend ainsi une approche transversale, rompant avec le traitement en silo des pollutions, et formule des préconisations structurantes : un pilotage unifié de la recherche sur les pollutions diffuses, une obligation de résultats à dix ans pour les polluants majeurs, l'application renforcée du principe pollueur-payeur aux contaminants émergents, et le déploiement massif de solutions fondées sur la nature — haies, zones humides, sols vivants — comme remparts écologiques durables.

👉 Dans cet avis, le CESE affirme que **préserver la biodiversité suppose d'agir en amont, sur nos modes de production et de consommation, et d'assumer collectivement le coût de l'inaction. Car lutter contre les pollutions diffuses, c'est choisir de protéger le vivant avant qu'il ne soit irréversiblement dégradé.**



2 février

Travaux

Économie

ADOPTION DE L'AVIS **Projet de loi-cadre relatif au développement du secteur des transports**

rapporté par FANNY ARAV (groupe UNSA) et JEAN-MARIE BEAUVAIS (groupe Environnement et nature) au nom de la commission Économie et Finances



11 février

Événements et rencontres

Économie

ÉVÈNEMENT - **Face aux transitions : une révolution des compétences ?**

Le 11 février 2026, le CESE organisait au Palais d'Iéna une rencontre consacrée à un enjeu central pour l'avenir du travail : comment adapter les compétences aux grandes transitions en cours ?

Transitions écologique, numérique, démographique, sociétale : loin d'être abstraites, elles transforment concrètement les gestes professionnels, les organisations et les parcours individuels. En ouverture, le président du CESE Thierry Beaudet a posé un constat sans détour : ces mutations ne sont pas de simples ajustements, mais des bouleversements profonds qui creusent des « fossés » entre les besoins des entreprises et la main-d'œuvre disponible, tandis que les attentes des salariés évoluent vers davantage de sens, de qualité de vie au travail et d'équilibre des temps.

Les échanges ont mis en lumière un changement de paradigme. Pour Samuel Durand, réalisateur des documentaires *Work in Progress*, nous passons d'un monde de risques à un monde d'incertitudes, où la logique de la fiche de poste rigide devient obsolète. L'enjeu n'est plus d'occuper un poste, mais de développer des compétences évolutives. « Travailler, c'est apprendre ; et apprendre, c'est travailler » : la formation doit désormais irriguer le quotidien professionnel, et non se limiter à des temps ponctuels.

Sécuriser les parcours et financer les transitions suppose alors de créer des ponts entre formation initiale et continue, comme l'a rappelé Anne-Claire Viémont, directrice nationale Igensia RH. Mais il convient aussi de mobiliser pleinement les outils existants, notamment le Compte personnel de formation, dont Gwenola Martin, directrice de la formation professionnelle à la Caisse des dépôts et consignations, a souligné le rôle pivot.

Marie Olive-Otto et Nicolas Graves du Commissariat général au développement durable (CGDD) ont, quant à eux, abordé les contours de cette mutation du travail par le prisme de la transition écologique. Tous deux ont rappelé que cette transition impose d'anticiper les savoir-faire critiques : former les « bâtisseurs du bas-carbone » est une condition de souveraineté autant qu'un impératif climatique.

👉 **En ouvrant ce débat, le CESE ne se contente pas d'interroger les outils de la formation : il met sur la table une question centrale pour notre avenir collectif. Comment préparer la société aux mutations à venir, sans laisser personne au bord du chemin ? À travers cet événement, il invite ainsi à repenser en profondeur le travail, les compétences et la manière dont nous anticipons les transformations du monde de demain.**

24 février

Travaux

Égalité

ADOPTION DE L'AVIS **Précarité du travail et de l'emploi : une politique d'inclusion économique pour renforcer la cohésion sociale et territoriale**



rapporté par JEAN-MARC BOIVIN (groupe des Associations) et SAÏD HAMMOUCHE (groupe Agir autrement pour l'innovation sociale et environnementale) au nom de la commission Travail et Emploi

11 mars

Travaux

Environnement

ADOPTION DE L'AVIS **Quels leviers pour optimiser la décarbonation de la chaîne logistique alimentaire ?**



rapporté par CHRISTOPHE GRISON (groupe de la Coopération) et FRANCK TIVIERGE (groupe de la CFDT) au nom de la commission Territoires, Agriculture et Alimentation

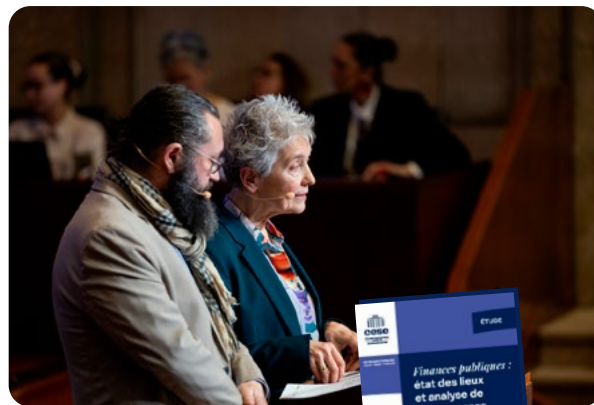
Travaux

Santé



ADOPTION DE LA DÉCLARATION DU BUREAU

One Health / Une seule santé pour toutes et tous



25 février

Travaux

Économie

ADOPTION DE L'ÉTUDE **Finances publiques : État des lieux et analyse de controverses**

rapportée par CLAIRE TUTENUIT (groupe Agir autrement pour l'innovation sociale et environnementale) et BENOÎT GARCIA (groupe CGT) au nom de la commission Économie et Finances



24 mars

Travaux

Culture

ADOPTION DE L'AVIS **Promouvoir et renforcer la liberté de la création et de la diffusion artistiques en France**



rapporté par VINCENT MOISSELIN (groupe Entreprises) et SOUÂD BELHADDAD (groupe des Associations) au nom de la commission Éducation, Culture et Communication

Travaux

Économie



ADOPTION DE L'ÉTUDE **Changements systémiques et ruptures : repenser notre approche des compétences**

rapportée par THIERRY CADART (groupe CFDT) et ÉRIC CHEVÉE (groupe Entreprises) au nom de la commission Travail et Emploi

24 mars

Travaux

Environnement

Relations internationales

ADOPTION DE L'AVIS **La gouvernance internationale face aux enjeux de la gestion durable de l'eau**

rapporté par LUCIEN CHABASON (groupe Environnement et nature) et JEAN-YVES LAUTRIDOU (groupe de la CFDT) au nom de la commission Affaires européennes et internationales



25 mars

Travaux

Égalité

ADOPTION DE LA RÉSOLUTION **Consolider et organiser la défense de nos principes démocratiques face aux stratégies anti-genre**

rapportée par AGATHE HAMEL (groupe des Organisations étudiantes et des mouvements de jeunesse) au nom de la délégation aux Droits des femmes et à l'Égalité



Travaux

Transverse

ADOPTION DE LA RÉSOLUTION ***Pour un modèle de société soutenable, durable et inclusive à l'horizon 2050*** rapporté par ÉLODIE MARTINIE-COUSTY (groupe Environnement et nature) et PATRICK LEVY-WAITZ (groupe Agir autrement pour l'innovation sociale et environnementale) au nom de la commission « Avis transverse »

Il est l'heure des choix : 9 défis pour refonder le modèle de société français

Pensé après 1945 pour une époque de croissance continue et de stabilité, notre modèle de société se heurte aujourd'hui aux limites planétaires, au vieillissement, à l'endettement et aux bouleversements numériques. L'action publique, enfermée dans la gestion de l'urgence, perd sa lisibilité et nourrit une profonde défiance démocratique (seuls 22 % des Français font encore confiance au politique (Cevipof, 2026)).

Face à cette impasse, la résolution du CESE *Pour un modèle de société soutenable, durable et inclusive à l'horizon 2050* adoptée le 25 mars 2026 en présence de Thierry BRETON, ancien commissaire européen, et Clément BEAUNE, Haut-commissaire à la Stratégie et au Plan, se conçoit comme une véritable boussole. Elle rappelle que nos dettes écologiques et budgétaires sont avant tout les conséquences des choix que nous refusons de faire.

Avec elle, le CESE cartographie 9 lignes de crête que la France doit franchir pour refonder son avenir. Par exemple :

- Égalité et équité : corriger les injustices en préservant l'universalité de notre modèle.
 - Souveraineté et interdépendance : garantir notre autonomie sans nous isoler.
 - Prospérité et soutenabilité écologique : produire en respectant les limites planétaires.
 - Mais aussi trouver l'équilibre entre : participation et efficacité, liberté et sécurité, uniformité et différenciation territoriale, ou encore financement de nos solidarités.
- 👉 Pour préserver notre pacte social, le CESE rappelle qu'il faut s'extraire de la dictature du temps court. L'heure n'est plus à la gestion de l'urgence, mais au courage des choix.



25 février → 9 avril Travaux Santé

États généraux de la bioéthique : organiser la délibération citoyenne

En 2026, les États généraux de la bioéthique ont ouvert un nouveau temps de réflexion collective sur les grandes transformations scientifiques, médicales et sociétales qui interrogent notre rapport à la santé, au vivant et à la solidarité. Organisée par le Comité consultatif national d'éthique (CCNE) conformément à la loi de bioéthique, cette démarche nationale associe citoyens, chercheurs, professionnels de santé, institutions et associations afin d'alimenter le débat public en amont de toute évolution législative.

Dans ce cadre, le CESE a été chargé de concevoir et d'organiser un dispositif de participation citoyenne dédié à deux enjeux particulièrement forts : l'accès aux tests génétiques, notamment dans le cadre d'une possible ouverture à des usages en libre-service, et la question du « juste soin », qui interroge les limites et les conditions d'une médecine à la fois efficace, éthique et soutenable.

Un comité citoyen de 30 personnes, représentatif de la diversité des territoires et des générations — dont 15 jeunes âgés de 18 à 35 ans — a ainsi été constitué. Réunis lors de trois sessions de travail entre février et avril 2026, les participants ont d'abord pris le temps de s'approprier les enjeux grâce à des auditions d'experts et des échanges collectifs, avant d'entrer dans une phase de délibération.

👉 En pilotant ce dispositif, le CESE a mis en œuvre son savoir-faire en matière de délibération collective, permettant à des citoyens de confronter leurs points de vue et de formuler des avis argumentés sur des sujets sensibles. Une contribution essentielle pour nourrir la réflexion nationale sur l'évolution du cadre bioéthique.

14 avril

Travaux

Santé



ADOPTION DE L'AVIS **Tests génétiques en libre accès**

rapporté par MARTINE VIGNAU (groupe UNSA) et CATHERINE PAJARES Y SANCHEZ (groupe CFDT) au nom de la commission Affaires sociales et Santé

Travaux

Environnement



ADOPTION DE L'ÉTUDE **Les limites planétaires**

rapportée par CAROLINE DONGE (groupe Environnement et nature) et ÉRIC MEYER (groupe Alternatives sociales et écologiques) au nom de la commission Environnement



Travaux

Santé

ADOPTION DE L'AVIS **Crises sanitaires : prévenir, anticiper, coordonner** rapporté par GILLES BONNEFOND (groupe des Non-inscrits) et CHRISTELLE CAILLET (groupe CFDT) au nom de la commission Affaires sociales et Santé

Prévenir, anticiper, coordonner

Face à des crises sanitaires appelées à devenir plus fréquentes et plus complexes, le CESE alerte sur un changement d'échelle des risques. Dégradations environnementales, zoonoses, tensions géopolitiques, fragilités économiques et sociales s'entremêlent désormais, amplifiant les vulnérabilités et les inégalités.

Dans son avis *Crises sanitaires : prévenir, anticiper, coordonner*, le CESE appelle à sortir d'une logique de gestion de crise pour construire une véritable culture de prévention. Cela passe d'abord par la concrétisation de l'approche « *One Health* », qui articule santé humaine, animale et environnementale, ainsi que par un renforcement des capacités de recherche, une meilleure anticipation des risques et une réduction des inégalités sociales de santé.

L'avis met également l'accent sur des leviers opérationnels : sécuriser les chaînes d'approvisionnement, renforcer l'attractivité des métiers de la santé, et développer une éducation scientifique permettant de restaurer la confiance et l'adhésion collective.

Enfin, le CESE insiste sur la nécessité de faire évoluer la gouvernance des crises : faire du respect des libertés et droits fondamentaux la règle et les restrictions l'exception, s'appuyer sur une expertise indépendante et diversifiée, associer les citoyens aux décisions, adapter les réponses aux réalités territoriales et intégrer systématiquement les retours d'expérience.

👉 Avec cet avis, le CESE affirme qu'anticiper les crises sanitaires implique désormais d'organiser la résilience de la société tout entière face à des risques devenus structurels.



15 avril

Événements et rencontres

Démocratie

ÉVÈNEMENT - Séance plénière de clôture de la mandature

Le 15 avril 2026, le CESE a tenu sa séance plénière de clôture de mandature. Ce moment institutionnel a permis de dresser le bilan de cinq années de travaux, marquées par un engagement constant au plus près des réalités sociales, économiques et environnementales du pays.

C'est ainsi que s'ouvre une nouvelle séquence pour l'institution.

Dans les semaines qui suivront, le CESE accueillera une nouvelle composition : 40 % de conseillères et conseillers nouvellement nommés, aux côtés de membres reconduits, assurant à la fois continuité et pluralité des regards. Le 20 mai, l'assemblée procédera à l'élection de sa présidence — Président,

Vice-présidents et membres du Bureau — marquant le lancement opérationnel de la nouvelle mandature.

Au-delà du calendrier institutionnel, cette transition engage une responsabilité : celle de prolonger les transformations engagées et de continuer à faire du CESE un espace de dialogue exigeant, capable de relier expertise, expériences vécues et aspirations citoyennes.

👉 Dans un monde traversé par des mutations profondes, la prochaine mandature s'inscrit ainsi dans une ambition constante : contribuer, par la délibération collective, à nourrir des choix publics plus justes, plus lucides et plus durables.





ACTIF	Exercice 2025		Exercice 2024	
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles	1 348 475	625 143	723 332	567 165
Immobilisations corporelles	27 861 563	17 246 249	10 615 314	6 382 049
Immobilisations en cours	0	—	0	3 164 320
Immobilisations financières	248 564	—	248 564	249 360
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	29 458 602	17 871 392	11 587 210	10 362 895
ACTIF CIRCULANT				
Créances	356 818	—	356 818	284 335
Trésorerie / Disponibilités	24 441 389	—	24 441 389	26 362 000
TOTAL ACTIF CIRCULANT	24 798 207	0	24 798 207	26 646 335
TOTAL GÉNÉRAL	54 256 809	17 871 392	36 385 417	37 009 230

PASSIF	Exercice 2025		Exercice 2024	
	FONDS PROPRES			
Capital		30 433 493		25 507 891
Résultat de l'exercice		3 908 915		4 925 602
TOTAL FONDS PROPRES		34 342 408		30 433 493
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Provisions pour risques et charges		817 516		725 111
TOTAL PROVISIONS		817 516		725 111
DETTES				
Dettes		1 225 493		1 853 679
Produits constatés d'avance		0		3 996 947
TOTAL DETTES		1 225 493		5 850 626
TOTAL GÉNÉRAL		36 385 417		37 009 230

En 2025, les comptes du Conseil économique, social et environnemental s'inscrivent dans un contexte marqué par une évolution de périmètre, consécutive à l'extinction du régime spécial de retraite des anciens membres. Cette transformation structurelle limite la portée des comparaisons directes avec l'exercice 2024 autant en produits qu'en recettes.

L'exercice est caractérisé par une mobilisation de la trésorerie, qui passe de 26,3 M€ en 2024 à 24,4 M€ en 2025 (-1,9 M€). Cette évolution s'explique par l'augmentation des charges, liée à l'organisation de

la Convention citoyenne sur les temps de l'enfant, par la poursuite du déploiement du plan pluriannuel d'investissement, ainsi que par la diminution de la dotation de l'État. Le niveau de trésorerie demeure néanmoins solide et confirme la capacité du CESE à financer les projets structurants engagés dans le domaine immobilier et informatique.

La dynamique d'investissement se poursuit avec 2,8 M€ d'immobilisations en 2025 et 3,3 M€ de mises en service liées aux travaux de modernisation de la terrasse Albert-de-Mun. Ces opérations traduisent un engagement concret

CHARGES	Exercice 2025	Exercice 2024
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres achats et charges externes	10 181 170	8 796 482
Dépenses de personnel	19 460 750	19 121 132
Impôts, taxes et versements assimilés	38 568	27 440
Dotations aux amortissements et aux provisions	1 647 885	1 952 600
Autres charges	1 045 506	877 078
Charges sociales et subvention CDR	5 326 536	12 558 309
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	37 700 415	43 333 042
CHARGES FINANCIÈRES		
Charges financières	38	0
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES	38	0
TOTAL DES CHARGES	37 700 453	43 333 042
Bénéfice	3 908 915	4 925 602
TOTAL GÉNÉRAL	41 609 368	48 258 643

PRODUITS	Exercice 2025	Exercice 2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Dotations de l'État	34 060 028	43 793 397
Autres produits	3 060 568	4 201 987
Régularisations de recettes sur exercice antérieur	383 137	47 616
Produits constatés d'avance	3 996 947	-2 077 671
Reprises sur provisions	25 680	2 149 579
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	41 526 361	48 114 908
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers	83 008	143 735
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	83 008	143 735
TOTAL DES PRODUITS	41 609 368	48 258 643
Perte	0	0
TOTAL GÉNÉRAL	41 609 368	48 258 643

en faveur de la rénovation du Palais d'Iéna et de l'adaptation des outils de travail aux missions de l'institution.

La reprise des produits constatés d'avance (+ 4 M€), correspondant à la part non consommée des crédits antérieurement dédiés à la participation citoyenne, contribue à dégager un résultat comptable positif malgré la progression des charges à périmètre constant.

Les comptes 2025 témoignent ainsi d'une assemblée constitutionnelle qui investit pour l'avenir, assume la montée en charge de ses missions en lien avec la parole citoyenne et consolide les moyens nécessaires à l'exercice de son rôle au service de l'intérêt général.

Plus de 80 organisations sont représentées au CESE

Groupe Agir autrement pour l'innovation sociale et environnementale



Groupe Agriculture



Groupe Alternatives sociales et écologiques



Groupe CFE-CGC



Groupe CFTC



Groupe Artisanat et professions libérales



Groupe des Associations



Groupe CFDT



Groupe CGT



Groupe CGT-FO



Groupe de la Coopération



Groupe Entreprises



Groupe des Non-inscrits



Groupe Environnement et nature



Groupe des Organisations étudiantes et des mouvements de jeunesse



Groupe Familles



Groupe des Outre-mer

Groupe Santé & citoyenneté



Groupe UNSA



Membres du Bureau

Organe collégial de direction, le Bureau assure le fonctionnement régulier des travaux du Conseil.

Il est réuni par le Président ou sur demande de la moitié de ses membres, et il décide de l'organisation des travaux du Conseil :

- il arrête l'ordre du jour des assemblées plénières ;
- il reçoit les demandes d'avis ou d'étude du Gouvernement ou du Parlement ;
- il propose les formations de travail à qui confier l'élaboration des rapports et des études et la préparation des projets d'avis ;
- il fixe les points sur lesquels porteront les rapports et leurs délais d'achèvement.

Thierry BEAUDET

Président

Michel CHASSANG

Vice-président

Pascale COTON

Vice-présidente

Benoît GARCIA

Vice-président

Jacques LANDRIOT

Vice-président

Marie-Claire MARTEL

Vice-présidente

**Élodie
MARTINIE-COUSTY**

Vice-présidente

Kenza OCCANSEY

Vice-président

Martine VIGNAU

Vice-présidente

Sébastien WINDSOR

Vice-président

Thierry CADART

Questeur

Pierre GOGUET

Questeur

Alain BAZOT

Secrétaire

**Véronique
BIARNAIX-ROCHE**

Secrétaire

Béatrice CLICQ

Secrétaire

Philippe DA COSTA

Secrétaire

Bernadette GROISON

Secrétaire

Patrick LEVY-WAITZ

Secrétaire

Hélène SIRDER

Secrétaire

Les conseillères et conseillers du CESE

Membres de la mandature 2021-2026

AGIR AUTREMENT POUR L'INNOVATION SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

Mme Samira DJOUADI (P)

Représentant au titre de la cohésion sociale et territoriale – Tous en stage

M. Majid EL JARROUDI

Représentant au titre de la cohésion sociale et territoriale – Agence pour la diversité entrepreneuriale (ADIVE)

M. Saïd HAMMOUCHE

Représentant au titre de la cohésion sociale et territoriale – Mozaïk RH

M. Patrick LEVY-WAITZ

Représentant au titre de la cohésion sociale et territoriale – France Tiers-Lieux

Mme Sabine ROUX DE BÉZIEUX

Représentant au titre de la protection de la nature et de l'environnement – Fondation de la Mer

Mme Marianne TORDEUX BITKER

Représentant au titre de la cohésion sociale et territoriale – France digitale

Mme Claire TUTENUIT

Représentant au titre de la protection de la nature et de l'environnement – Association française des entreprises pour l'environnement (EpE)

AGRICULTURE

M. Henri BIÈS-PÉRE (P)

Représentant des exploitants agricoles – Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA)

M. Antoine D'AMÉCOURT

Représentant au titre de la protection de la nature et de l'environnement – Fransylva - Fédération « Forestiers privés de France »

Mme Véronique BLIN

Représentant des exploitants agricoles – Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA)

M. Thierry COUÉ

Représentant des exploitants agricoles – Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA)

M. Jean-Yves DAGÈS

Représentant des exploitants agricoles – Fédération nationale de la mutualité agricole (FNMA)

M. Alain DURAND

Représentant au titre de la protection de la nature et de l'environnement – Fédération nationale des chasseurs

M. Pascal FÉREY

Représentant des mutuelles, coopératives et chambres consulaires – Assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA)

Mme Laurence FOURNIER

Représentant des exploitants agricoles – Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA)

M. Étienne GANGNERON

Représentant des exploitants agricoles – Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA)

Mme Catherine LION

Représentant des exploitants agricoles – Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA)

Mme Manon PISANI

Représentant des exploitants agricoles – Jeunes agriculteurs (JA)

Mme Florence SELLIER

Représentant au titre de la protection de la nature et de l'environnement – Fédération nationale des chasseurs

Mme Christine VALENTIN

Représentant des mutuelles, coopératives et chambres consulaires – Assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA)

Mme Anne-Claire VIAL

Représentant des mutuelles, coopératives et chambres consulaires – Assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA)

M. Sébastien WINDSOR

Représentant des mutuelles, coopératives et chambres consulaires – Assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA)

ALTERNATIVES SOCIALES ET ÉCOLOGIQUES

Mme Cécile GONDARD-LALANNE (P)

Représentant des salariés – Union syndicale solidaires

Mme Marie-Pierre CALMELS

Représentant des exploitants agricoles – Comité national de la Confédération paysanne

Mme Bernadette GROISON

Représentant des salariés – Fédération syndicale unitaire (FSU)

M. Erik MEYER

Représentant des salariés – Syndicats des travailleurs du rail (SUD-Rail)

ARTISANAT ET PROFESSIONS LIBÉRALES

M. Jean-Christophe REPON (P)

Représentant des artisans et des professions libérales – Union des entreprises de proximité (U2P)

M. Dominique ANRACT

Représentant des artisans et des professions libérales – Union des entreprises de proximité (U2P)

M. Michel CHASSANG

Représentant des artisans et des professions libérales – Union des entreprises de proximité (U2P)

M. Joël FOURNY

Représentant des mutuelles, coopératives et chambres consulaires – CMA France

M. Jean-François GUIHARD

Représentant des artisans et des professions libérales – CMA France

Mme Fabienne MUNOZ

Représentant des artisans et des professions libérales – Union des entreprises de proximité (U2P)

Mme Aminata NIAKATÉ

Représentant des artisans et des professions libérales – Union des entreprises de proximité (U2P)

Mme Laure VIAL

Représentant des mutuelles, coopératives et chambres consulaires – CMA France

ASSOCIATIONS**M. Jean-Marc BOIVIN (P)**

Représentant au titre de la vie associative – Le Mouvement associatif

Mme Souâd BELHADDAD

Représentant au titre de la vie associative – Citoyenneté possible

M. Martin BOBEL

Représentant au titre de la vie associative – Le Mouvement associatif

M. Lionel DENIAU

Représentant au titre de la cohésion sociale et territoriale – Collectif Handicaps

M. Jean-Karl DESCHAMPS

Représentant au titre de la vie associative – Le Mouvement associatif

Mme Isabelle DORESSE

Représentant au titre de la cohésion sociale et territoriale – Collectif Alerte

Mme Astrid GUYART

Représentant au titre de la cohésion sociale et territoriale – Comité national olympique et sportif français

Mme Danièle**JOURDAIN-MENNINGER**

Représentant au titre de la vie associative – Le Mouvement associatif

Mme Marie-Amélie LE FUR

Représentant au titre de la cohésion sociale et territoriale – Comité national olympique et sportif français

Mme Marie-Claire MARTEL

Représentant au titre de la vie associative – Le Mouvement associatif

M. Benoît MIRIBEL

Représentant au titre de la vie associative – Le Centre français des fonds et fondations

Mme Viviane MONNIER

Représentant au titre de la cohésion sociale et territoriale – Fédération nationale solidarités femmes (FNSF)

Mme Françoise SIVIGNON

Représentant au titre de la vie associative – Le Mouvement associatif

M. Jean-Pascal THOMASSET

Représentant au titre de la cohésion sociale et territoriale – France victimes

Mme Claire THOURY

Représentant au titre de la vie associative – Le Mouvement associatif

CFDT**Mme Catalina PAJARES Y SANCHEZ (P)**

Représentant des salariés – Confédération française démocratique du travail (CFDT)

M. Thomas AONZO

Représentant des salariés – Confédération française démocratique du travail (CFDT)

Mme Patricia BLANCARD

Représentant des salariés – Confédération française démocratique du travail (CFDT)

M. Thierry CADART

Représentant des salariés – Confédération française démocratique du travail (CFDT)

Mme Christelle CAILLET

Représentant des salariés – Confédération française démocratique du travail (CFDT)

Mme Ingrid CLÉMENT

Représentant des salariés – Confédération française démocratique du travail (CFDT)

Mme Soraya DUBOC

Représentant des salariés – Confédération française démocratique du travail (CFDT)

Mme Monique GRESSET BOURGEOIS

Représentant des salariés – Confédération française démocratique du travail (CFDT)

M. Pascal GUIHÉNEUF

Représentant des salariés – Confédération française démocratique du travail (CFDT)

M. Laurent LAMBERDIÈRE

Représentant des salariés – Confédération française démocratique du travail (CFDT)

M. Jean-Yves LAUTRIDOU

Représentant des salariés – Confédération française démocratique du travail (CFDT)

M. Sébastien MARIANI

Représentant des salariés – Confédération française démocratique du travail (CFDT)

Mme Marie-Hélène MEYLING

Représentant des salariés – Confédération française démocratique du travail (CFDT)

M. Albert RITZENTHALER

Représentant des salariés – Confédération française démocratique du travail (CFDT)

Mme Sophie THIÉRY

Représentant des salariés – Confédération française démocratique du travail (CFDT)

M. Franck TIVIERGE

Représentant des salariés – Confédération française démocratique du travail (CFDT)

M. Alexis TORCHET

Représentant des salariés – Confédération française démocratique du travail (CFDT)

CFE-CGC**Mme Véronique BIARNAIX-ROCHE (P)**

Représentant des salariés – Confédération française de l'encadrement CGC (CFE-CGC)

Mme Valérie GAYTE

Représentant des salariés – Confédération française de l'encadrement CGC (CFE-CGC)

M. Fabrice NICOUUD

Représentant des salariés – Confédération française de l'encadrement CGC (CFE-CGC)

M. Djamel SOUAMI

Représentant des salariés – Confédération française de l'encadrement CGC (CFE-CGC)

CFTC**M. Éric HEITZ (P)**

Représentant des salariés – Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC)

Mme Anne CHATAIN

Représentant des salariés – Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC)

Mme Pascale COTON

Représentant des salariés –
Confédération française des
travailleurs chrétiens (CFTC)

M. Manuel LECOMTE

Représentant des salariés –
Confédération française des
travailleurs chrétiens (CFTC)

CGT**Mme Fabienne ROUCHY (P)**

Représentant des salariés –
Confédération générale du
travail (CGT)

Mme Angeline BARTH

Représentant des salariés –
Confédération générale du
travail (CGT)

M. Olivier BEBIN

Représentant des salariés –
Confédération générale du
travail (CGT)

Mme Samira BELGHAZI

Représentant des salariés –
Confédération générale du
travail (CGT)

M. Christophe FONTANIÉ

Représentant des salariés –
Confédération générale du
travail (CGT)

Mme Dominique GALLET

Représentant des salariés –
Confédération générale du
travail (CGT)

M. Benoît GARCIA

Représentant des salariés –
Confédération générale du
travail (CGT)

Mme Anne GARRETA

Représentant des salariés –
Confédération générale du
travail (CGT)

Mme Clémence HELFTER

Représentant des salariés –
Confédération générale du
travail (CGT)

Mme Laurence HOEFFLING

Représentant des salariés –
Confédération générale du
travail (CGT)

M. Alain LE CORRE

Représentant des salariés –
Confédération générale du
travail (CGT)

M. Fabrice MICHAUD

Représentant des salariés –
Confédération générale du
travail (CGT)

M. Mohammed OUSSEDIK

Représentant des salariés –
Confédération générale du
travail (CGT)

M. Mourad RABHI

Représentant des salariés –
Confédération générale du
travail (CGT)

Mme Fabienne TATOT

Représentant des salariés –
Confédération générale du
travail (CGT)

M. Emmanuel VIRE

Représentant des salariés –
Confédération générale du
travail (CGT)

CGT-FO**Mme Béatrice CLICQ (P)**

Représentant des salariés –
Confédération générale
du travail-Force ouvrière
(CGT-FO)

M. Alain ANDRÉ

Représentant des salariés
– Confédération générale
du travail-Force ouvrière
(CGT-FO)

M. Sébastien BUSIRIS

Représentant des salariés
– Confédération générale
du travail-Force ouvrière
(CGT-FO)

M. Serge CAMBOU

Représentant des salariés
– Confédération générale
du travail-Force ouvrière
(CGT-FO)

Mme Dominique DELAVEAU

Représentant des salariés
– Confédération générale
du travail-Force ouvrière
(CGT-FO)

Mme Christine MAROT

Représentant des salariés
– Confédération générale
du travail-Force ouvrière
(CGT-FO)

M. Hervé QUILLET

Représentant des salariés
– Confédération générale
du travail-Force ouvrière
(CGT-FO)

M. Jean-Yves SABOT

Représentant des salariés
– Confédération générale
du travail-Force ouvrière
(CGT-FO)

Mme Sylvia VEITL

Représentant des salariés
– Confédération générale
du travail-Force ouvrière
(CGT-FO)

COOPÉRATION**M. Christophe GRISON (P)**

Représentant des exploitants
agricoles – La Coopération
agricole

M. Jacques LANDRIOT

Représentant des mutuelles,
coopératives et chambres
consulaires – Confédération
générale des Sociétés
coopératives (CG Scop)

Mme Marie-Noëlle LIENEMANN

Représentant des mutuelles,
coopératives et chambres
consulaires – Fédération
nationale des Coop'HLM

**ORGANISATIONS
ÉTUDIANTES
ET DES MOUVEMENTS
DE JEUNESSE****M. Helno EYRIEY (P)**

Représentant au titre
de la cohésion sociale et
territoriale – Union nationale
des étudiants de France
(UNEF)

Mme Agathe HAMEL

Représentant au titre
de la cohésion sociale et
territoriale – Forum français
de la jeunesse (FFJ)

M. Evanne**JEANNE-ROSE**

Représentant au titre de la
cohésion sociale et territoriale
– Comité pour les relations
nationales et internationales
de jeunesse et d'éducation
populaire (Cnajep)

M. Kenza OCCANSEY

Représentant au titre
de la cohésion sociale et
territoriale – Fédération
des associations générales
étudiantes (FAGE)

ENTREPRISES**Mme Anne-Marie COUDERC (P)**

Représentant des
entreprises – Mouvement
des entreprises de France
(MEDEF)

M. François ASSELIN

Représentant des
entreprises – Confédération
des petites et moyennes
entreprises (CPME)

M. Jean-Lou BLACHIER

Représentant des
entreprises – Confédération
des petites et moyennes
entreprises (CPME)

Mme Dominique CARLAC'H

Représentant des
entreprises – Mouvement
des entreprises de France
(MEDEF)

M. Bruno CAVAGNÉ

Représentant des
entreprises – Mouvement
des entreprises de France
(MEDEF)

M. Éric CHEVÉE

Représentant des entreprises
– Confédération des petites
et moyennes entreprises
(CPME)

M. Jacques CREYSSEL

Représentant des
entreprises – Mouvement
des entreprises de France
(MEDEF)

Mme Danielle DUBRAC

Représentant des mutuelles,
coopératives et chambres
consulaires – CCI France

M. Didier GARDINAL

Représentant des mutuelles, coopératives et chambres consulaires – CCI France

M. Pierre GOGUET

Représentant des mutuelles, coopératives et chambres consulaires – CCI France

Mme Catherine GUERNIQU

Représentant des entreprises – Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME)

Mme Nadine HAFIDOU

Représentant des mutuelles, coopératives et chambres consulaires – CCI France

M. Thierry JULIER

Représentant des mutuelles, coopératives et chambres consulaires – CCI France

M. Didier KLING

Représentant des mutuelles, coopératives et chambres consulaires – CCI France

M. Vincent MOISSELIN

Représentant des entreprises – Fédération des entreprises du spectacle vivant, de la musique, de l'audiovisuel et du cinéma (Fesac)

Mme Stéphanie PAUZAT

Représentant des entreprises – Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME)

M. Pierre-Olivier RUCHENSTAIN

Représentant des entreprises – Fédération des particuliers employeurs (FEPEM)

Mme Fany RUIN

Représentant des mutuelles, coopératives et chambres consulaires – CCI France

M. Olivier SALLERON

Représentant des entreprises – Mouvement des entreprises de France (MEDEF)

Mme Michèle SALVADORETTI

Représentant des entreprises – Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME)

Mme Élisabeth TOMÉ-GERTHEINRICH

Représentant des entreprises – Mouvement des entreprises de France (MEDEF)

Mme Anouk ULLERN

Représentant des entreprises – Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME)

M. Gilles VERMOT-DESROCHES

Représentant des entreprises – Mouvement des entreprises de France (MEDEF)

M. Hugues VIDOR

Représentant des entreprises – Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (UDES)

FAMILLES**Mme Marie-Josée BALDUCCHI (P)**

Représentant au titre de la cohésion sociale et territoriale – Union nationale des associations familiales (UNAF)

Mme Rachel CARLIER

Représentant au titre de la cohésion sociale et territoriale – Union nationale des associations familiales (UNAF)

Mme Marie-Pierre GARIEL

Représentant au titre de la cohésion sociale et territoriale – Union nationale des associations familiales (UNAF)

Mme Josiane BIGOT

Représentant au titre de la cohésion sociale et territoriale – Convention nationale des associations de protection de l'enfant (CNAPE)

M. Bernard DESBROSSES

Représentant au titre de la cohésion sociale et territoriale – Union nationale des associations familiales (UNAF)

M. Pierre ERBS

Représentant au titre de la cohésion sociale et territoriale – Confédération française des retraités

M. Dominique MARMIER

Représentant au titre de la cohésion sociale et territoriale – Union nationale des associations familiales (UNAF)

Mme Marie-Claude PICARDAT

Représentant au titre de la cohésion sociale et territoriale – Accord entre mouvements familiaux à recrutement spécifique dédiés familles homoparentales, habilités

Barbara QUARANTA

Représentants de la cohésion sociale et territoriale – Compagnie des aidants

UNSA**Mme Martine VIGNAU (P)**

Représentant des salariés – Union nationale des syndicats autonomes (UNSA)

Mme Fanny ARAV

Représentant des salariés – Union nationale des syndicats autonomes (UNSA)

M. Saïd DARWANE

Représentant des salariés – Union nationale des syndicats autonomes (UNSA)

M. Jean-Marie TRUFFAT

Représentant des salariés – Union nationale des syndicats autonomes (UNSA)

ENVIRONNEMENT ET NATURE**M. Pascal MAYOL (P)**

Représentant au titre de la protection de la nature et de l'environnement – Fondation pour la Nature et l'Homme

M. Jean-David ABEL

Représentant au titre de la protection de la nature et de l'environnement – France nature environnement

M. Jean-Marie BEAUVAIS

Représentant au titre de la protection de la nature et de l'environnement – Fédération nationale des associations d'usagers des transports (FNAUT)

M. Sylvain BOUCHERAND

Représentant au titre de la protection de la nature et de l'environnement – Humanité et biodiversité

M. Lucien CHABASON

Représentant au titre de la protection de la nature et de l'environnement – Institut du développement durable et des relations internationales (Iddri)

Mme Cécile CLAVEIROLE

Représentant au titre de la protection de la nature et de l'environnement

M. Florent COMPAIN

Représentant au titre de la protection de la nature et de l'environnement – Les Amis de la terre

Mme Caroline DONGE

Représentant au titre de la protection de la nature et de l'environnement – France nature environnement

M. Antoine GATET

Représentant au titre de la protection de la nature et de l'environnement – France nature environnement

Mme Julia GRIMAUULT

Représentant au titre de la protection de la nature et de l'environnement – Institut de l'économie pour le climat (I4CE)

Mme Venance JOURNÉ

Représentant au titre de la protection de la nature et de l'environnement – Réseau action climat France

Mme Maud LELIÈVRE

Représentant au titre de la protection de la nature et de l'environnement – Ligue de protection des oiseaux (LPO)

Mme Julie MARSAUD

Représentant au titre de la protection de la nature et de l'environnement – WWF

Mme Élodie MARTINIE-COUSTY

Représentant au titre de la protection de la nature et de l'environnement – France nature environnement

M. Michel MÉTAIS

Représentant au titre de la protection de la nature et de l'environnement – Ligue de protection des oiseaux (LPO)

Mme Cécile OSTRIA

Représentant au titre de la protection de la nature et de l'environnement – Fondation pour la Nature et l'Homme

Mme Agnès POPELIN-DESPLANCHES

Représentant au titre de la protection de la nature et de l'environnement – France nature environnement

M. Nicolas RICHARD

Représentant au titre de la protection de la nature et de l'environnement – France nature environnement

Mme Nathalie VAN DEN BROECK

Représentant au titre de la protection de la nature et de l'environnement – Surfrider foundation Europe

NON-INSCRITS**Mme Corine BEAUFILS (P)**

Représentant au titre de la protection de la nature et de l'environnement – Fédération nationale de la pêche en France et de la protection du milieu aquatique (FNPF)

M. Jean-Louis JOSEPH

Représentant au titre de la protection de la nature et de l'environnement – Fédération des parcs naturels régionaux de France

M. Alain BAZOT

Représentant au titre de la cohésion sociale et territoriale – UFC-Que Choisir ?

M. Gilles BONNEFOND

Représentants des artisans et des professions libérales – Chambre nationale des professions libérales (CNPL)

M. Bernard BRETON

Représentant au titre de la protection de la nature et de l'environnement – Fédération nationale de la pêche en France et de la protection du milieu aquatique (FNPF)

M. Yazid CHIR

Représentant au titre de la cohésion sociale et territoriale – Nos quartiers ont des talents (NQT)

M. Alain POUGET

Représentant des exploitants agricoles – Coordination rurale

OUTRE-MER**M. Pierre MARIE-JOSEPH (P)**

Représentant des organisations exerçant leurs activités dans les collectivités d'Outre-mer – Représentant de la zone Atlantique

Mme Ghislaine ARLIE

Représentant des organisations exerçant leurs activités dans les collectivités d'Outre-mer – Représentant de la zone de l'océan Pacifique Nouvelle-Calédonie

Mme Inès BOUCHAUT-CHOISY

Représentant des organisations exerçant leurs activités dans les collectivités d'Outre-mer – Représentant de la zone de l'océan Atlantique Saint-Barthélemy

M. Yannick CAMBRAY

Représentant des organisations exerçant leurs activités dans les collectivités d'Outre-mer – Représentant de la zone de l'océan Atlantique Saint-Pierre-et-Miquelon

M. Éric**LEUNG-SAM-FONG**

Représentant des organisations exerçant leurs activités dans les collectivités d'Outre-mer – Représentant de la zone de l'océan Indien-La Réunion

Mme Sarah MOUHOUSOUNE

Représentant des organisations exerçant leurs activités dans les collectivités d'Outre-mer – Représentant de la zone de l'océan Indien

Mme Hélène SIRDER

Représentant des organisations exerçant leurs activités dans les collectivités d'Outre-mer – Représentant de la zone Atlantique

M. Tu YAN

Représentant des organisations exerçant leurs activités dans les collectivités d'Outre-mer – Représentant de la zone de l'océan Pacifique

SANTÉ & CITOYENNETÉ**Mme Dominique JOSEPH (P)**

Représentant des mutuelles, coopératives et chambres consulaires – Fédération nationale de la mutualité française (FNMF)

M. Thierry BEAUDET

Représentant des mutuelles, coopératives et chambres consulaires – Fédération nationale de la mutualité française (FNMF)

M. Jérémie BOROY

Représentant au titre de la cohésion sociale et territoriale – Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPH)

M. Philippe DA COSTA

Représentant au titre de la cohésion sociale et territoriale – Croix-Rouge française

M. Gérard RAYMOND

Représentant au titre de la vie associative – France Assos Santé

Sigles des organisations représentées

ADIVE :

Agence pour la diversité entrepreneuriale

APCA :

Assemblée permanente des chambres d'agriculture

CCI France :

Chambres de commerce et d'industrie françaises

CFDT :

Confédération française démocratique du travail

CFE-CGC :

Confédération française de l'encadrement-Confédération générale des cadres

CFTC :

Confédération française des travailleurs chrétiens

CG Scop :

Confédération générale des sociétés coopératives (Scop)

CGT :

Confédération générale du travail

CGT-FO :

Confédération générale du travail-Force ouvrière

CMA :

Chambres des métiers et de l'artisanat

CNAJEP :

Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire

CNCPH :

Conseil national consultatif des personnes handicapées

CNPL :

Chambre nationale des professions libérales

CPME :

Confédération des petites et moyennes entreprises

EpE :

Association française des entreprises pour l'environnement

FAGE :

Fédération des associations générales étudiantes

FEPEM :

Fédération des particuliers employeurs

FFJ :

Forum français de la jeunesse

FNAUT :

Fédération nationale des associations d'utilisateurs des transports

FNE :

France nature environnement

FNMF :

Fédération nationale de la mutualité française

FNPF :

Fédération nationale de la pêche en France et de la protection du milieu aquatique

FNSEA :

Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles

FNSF :

Fédération nationale solidarité femmes

FSU :

Fédération syndicale unitaire

I4CE :

Institute for Climate Economics ou Institut de l'économie pour le climat

LPO :

Ligue de protection des oiseaux

MEDEF :

Mouvement des entreprises de France

NQT :

Nos quartiers ont du talent

U2P :

Union des entreprises de proximité

UDES :

Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire

UNAF :

Union nationale des associations familiales

UNEF :

Union nationale des étudiants de France

UNSA :

Union nationale des syndicats autonomes

WWF :

World Wide Fund for Nature ou Fonds mondial pour la nature

(P) :

Présidente ou Président de groupe

Direction de la publication : Thierry Beaudet.

Coordination CESE : Léda Bontosoglou, Virginie Clérisse, Clément Locqueville, Manuella Rubio.

Conception éditoriale et rédaction : Elsa Montabrun.

Relecture : Delphine Livet.

Conception graphique : Tram Anh Vo.

L'équipe remercie les équipes du Conseil économique, social et environnemental et les personnes qui ont accepté de prendre part à l'élaboration de ce document.

Crédits photographiques : ©Katrin Baumann, ©Sipa Press – Damien Carles, ©Sipa Press – Louise Meresse, ©Sipa Press – Thomas Hubert, ©Sipa Press – Jeanne Accorsini, ©Sipa Press –Nicolo Revelli Beaumont, Getty images.

Imprimé en France sur papier Print Speed, Laserjet EU-Ecolabel FSC Mix 70% et Novatech, Digital silk PEFC 100%.

La certification PEFC du papier apporte la traçabilité de l'arbre jusqu'aux papiers et la garantie que les bois utilisés pour la production des fibres papetières ne participent pas à la déforestation et respectent les fonctions environnementales et sociales de la forêt. La certification EU-Ecolabel label vise à limiter les rejets de substances toxiques ou entraînant une eutrophisation des eaux ; réduire la consommation d'énergie et les émissions dans l'atmosphère ; appliquer des principes de gestion durable en vue de préserver les forêts.

lecese.fr

9, place d'léna
75 775 Paris Cedex 16
01 44 43 60 00

